Ministère de l'Éducation
Plan stratégique 2011-2016 :
Notre engagement vers de nouveaux horizons

Nouveaux horizons

Le ministère de l'Éducation et ses partenaires ont ciblé leurs ressources afin de répondre aux préoccupations exprimées pendant les consultations effectuées durant la dernière décennie et dans les rapports produits au cours de la même période. Les partenaires du milieu de l'éducation demandent que l'on se concentre davantage sur ce qui fonctionne dans le système et sur les mesures à prendre pour continuer de favoriser la réussite des élèves et l'épanouissement des collectivités. Le Ministère s'estime chanceux d'avoir bénéficié du concours de partenaires déterminés et d'un personnel enseignant dévoué qui l'ont aidé à orienter ses efforts pour renforcer le système d'éducation et améliorer la qualité de l'apprentissage tout au long de la vie.

Après une étape de collecte de renseignements et de recommandations qui s'est échelonnée de 2000 à 2008, le ministère de l'Éducation poursuit avec les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation qui constituent le cycle « Nouveaux horizons ». Ce nom a été choisi pour souligner le fait que nous n'avons de cesse de viser l'excellence et de favoriser l'innovation. Plus particulièrement, la démarche entreprise sous ce vocable tient compte de nouveaux concepts en éducation et de nouvelles façons de mobiliser les collectivités du Yukon en vue de hausser les attentes et d'améliorer les résultats des élèves dans un contexte de mondialisation où la technologie joue un rôle de premier plan.

Le Yukon n'est pas le seul à devoir adapter ses croyances, ses attitudes et ses hypothèses quant à la manière dont les élèves apprennent ainsi qu'au meilleur soutien à leur apporter. Toutes les provinces et tous les territoires du Canada sont engagés dans un processus d'amélioration continue et d'évolution de l'éducation. Le plan stratégique présente les modifications importantes que nous avons entrepris d'apporter à nos méthodes d'enseignement, à nos relations avec nos partenaires, à nos stratégies de développement du leadership et de préparation au marché du travail et à nos engagements en matière de surveillance et d'évaluation.

Photos : Gouvernement du Yukon, sauf indication contraire

Ministère de l'Éducation
1000, Boul. Lewes
Whitehorse (Yukon)

Téléphone : 867-667-5141
Sans frais (au Yukon) : 1-800-661-0408, poste 5141

Table des matières

Nouveaux horizons	ii
Message du ministre	2
Message de la sous-ministre	3
À propos du ministère de l'Éducation	4
Introduction	6
Analyse du contexte : défis et perspectives d'avenir	10
Buts, objectifs, stratégies et mesures	18
Notre engagement à rendre des comptes : surveillance et évaluation	39

Message du ministre

C'est un grand plaisir pour moi de présenter *le Plan stratégique du ministère de l'Éducation pour 2011-2016 : Notre engagement vers de nouveaux horizons*. Nous décrivons dans ce document les mesures prioritaires que nous entendons prendre afin d'appuyer l'apprentissage tout au long de la vie par le truchement de notre système d'écoles publiques (qui dispense l'enseignement de la maternelle à la 12e année), des programmes d'éducation permanente offerts aux adultes et des programmes de développement de la main-d'œuvre. Après avoir fait une synthèse des centaines de recommandations formulées à l'issue du projet de réforme de l'éducation et dans le rapport de la vérificatrice générale ainsi que des commentaires qu'a suscités le plan stratégique provisoire, nous sommes persuadés que nos ressources et nos engagements nous permettront de rehausser la qualité du programme d'enseignement et des méthodes pédagogiques, de créer de nouvelles possibilités pour l'éducation postsecondaire et de nous attaquer de façon efficace aux pénuries de main-d'œuvre temporaires et chroniques.

Au ministère de l'Éducation, nous avons une passion pour l'apprentissage tout au long de la vie. À terme, ce que nous visons, c'est d'accroître la réussite des élèves en encourageant l'esprit critique et l'imagination créatrice et de former des citoyens engagés et conscients de leurs responsabilités sociales. Nous avons bon espoir que notre système d'éducation est en mesure d'offrir à nos futurs diplômés le soutien dont ils ont besoin à tous les plans. Nous voulons former des apprenants talentueux, qui ont confiance en eux, possèdent les compétences nécessaires et montrent le niveau d'engagement voulu pour agir en tant que citoyens responsables à l'échelle globale; des apprenants capables de résoudre certains de nos problèmes les plus pressants sur le plan socio-économique, notamment de créer une économie verte et durable, de travailler en collaboration et avec efficacité avec divers intervenants dans un système de gouvernance de plus en plus complexe et de favoriser l'inclusion sociale dans l'ensemble de nos collectivités. Nous croyons qu'en éveillant chez nos jeunes un appétit pour des expériences d'apprentissage de qualité à tous les stades de la vie, nous parviendrons à faire de cette vision une réalité.

Le Ministère s'est fixé comme objectif de faire le nécessaire pour rendre le système d'éducation mieux adapté et mieux à même de répondre aux besoins multiples des apprenants, particulièrement en ce qui a trait à la langue et à l'histoire culturelle. Nous visons l'excellence pour chacun de nos apprenants, qu'il s'agisse des Néo-Canadiens inscrits à nos programmes d'anglais, des membres des Premières nations ou des francophones, et nous n'avons aucun doute sur leur capacité à l'atteindre. Nous ne saurions nous satisfaire de moins. Dans un pays qui valorise l'innovation et la créativité, les Yukonnais se font remarquer par leurs talents et leur engagement dans les secteurs des arts, de la science, de l'environnement, de la technologie et des affaires. Il nous est donné au Ministère de pouvoir planifier, réfléchir et ajuster nos services, programmes et efforts de manière à toujours mieux aider nos apprenants à réaliser leur plein potentiel.

Le *Plan stratégique du ministère de l'Éducation pour 2011-2016 : Notre engagement vers de nouveaux horizons* témoigne de notre détermination à améliorer la qualité du système d'éducation publique et de nos programmes d'apprentissage tout au long de la vie afin de pouvoir honorer l'engagement que nous avons pris d'assurer le succès et l'avancement de nos élèves. Nous posons, ce faisant, les assises grâce auxquelles les Yukonnais pourront continuer de se distinguer par leur intelligence et leur capacité d'innovation et trouver des solutions viables aux problèmes avec lesquels la société moderne est aux prises, à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

Le ministre de l'Éducation,

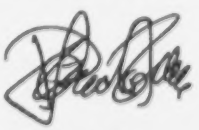

Patrick Rouble

Message de la sous-ministre

Le ministère de l'Éducation vise l'excellence, l'innovation et la créativité en ce qui a trait à l'ensemble de ses programmes, tant ceux dispensés dans le système d'éducation publique que ceux offerts aux adultes et ceux axés sur le développement de la main-d'œuvre. Conscient du fait que tous ont un rôle à jouer pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, le Ministère s'emploie à travailler encore plus étroitement avec ses partenaires afin de rehausser la qualité des services d'éducation. Le *Plan stratégique du ministère de l'Éducation pour 2011-2016 : Notre engagement vers de nouveaux horizons* guidera nos efforts pour les cinq années à venir, tandis que les élèves, les parents, les enseignants, les Premières nations du Yukon, les employeurs et les membres des collectivités nous serviront de phares.

« Nouveaux horizons » est une métaphore pour exprimer la transformation et l'évolution du système d'éducation publique du Yukon. L'expression rend aussi l'idée que nous en sommes à la phase de mise en œuvre des idées et recommandations formulées dans différents rapports ou à l'occasion des consultations que nous avons menées durant les dix dernières années, notamment le *Projet de réforme de l'éducation* (2008), *Une vision, plusieurs voies – Processus de programmation des écoles secondaires* (2008) et le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada* (2009). Ces différents processus d'examen ont donné lieu à de vives discussions, mais ont aussi fait ressortir certaines suggestions auxquelles plusieurs adhéraient, notamment la nécessité de garder la barre haute en ce qui a trait au rendement des élèves; d'encourager les points forts des apprenants sur les plans physique, affectif, social et intellectuel; de créer des milieux d'apprentissage stimulants; d'appuyer les cultures et les langues autochtones et françaises, qui sont des atouts précieux pour le Yukon; de réduire l'écart entre le niveau de réussite des élèves autochtones et celui des élèves allochtones; et enfin, de préparer les Yukonnais à s'adapter à l'évolution du marché du travail nordique, caractérisé par son dynamisme et la place centrale qu'y occupe le savoir. Durant les cinq prochaines années, nous nous consacrerons à relever ces défis de taille en collaboration avec nos partenaires.

Le plan stratégique énonce clairement nos priorités. L'accent est mis sur l'amélioration des résultats scolaires des élèves en même temps qu'on s'emploie à perfectionner leurs compétences dans la culture et la langue de leur choix, à faciliter l'accès à l'éducation postsecondaire et à aider les employés et les employeurs à atteindre leurs objectifs de carrière ou d'affaires. Nous sommes également résolus à mieux surveiller et évaluer nos programmes. Nous rendrons compte chaque automne dans notre rapport annuel des progrès réalisés, avec preuve à l'appui, en nous servant de mesures de rendement éprouvées.

Notre plan stratégique rend bien l'importance que nous accordons au travail en collaboration et en partenariat. Isolément, nous ne pourrions pas accomplir beaucoup. Nombre de pas importants ont été franchis en éducation grâce au travail acharné de comités consultatifs et à la collaboration entre gouvernements. La publication du présent plan stratégique marque une étape décisive dans l'évolution de l'apprentissage tout au long de la vie au Yukon. Elle témoigne de notre détermination à faire en sorte que nos efforts portent fruit et à favoriser l'émergence de citoyens engagés et responsables qui viendront, à leur tour, contribuer au mieux-être des collectivités du Yukon.

La sous-ministre de l'Éducation,

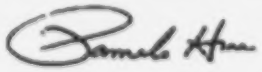

Pamela Hine

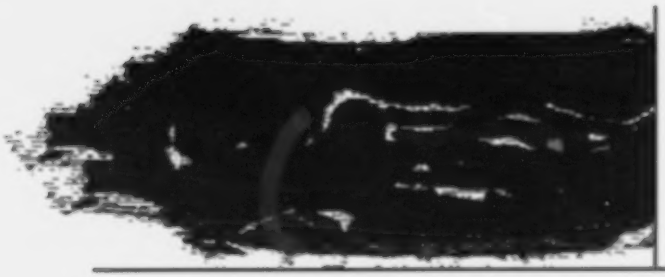

À propos du ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation (ci-après le « Ministère ») est chargé en vertu de la *Loi sur l'éducation* d'élaborer et d'approuver les cours dispensés dans le système d'éducation publique, de fournir le programme d'enseignement et les ressources pédagogiques, d'appuyer le perfectionnement professionnel des enseignants et d'évaluer l'efficacité du système d'éducation publique à la lumière des résultats des élèves. Il lui incombe également de mettre sur pied des programmes de formation des adultes et d'éducation permanente, en plus de participer, en vertu d'une récente entente de transfert avec le gouvernement fédéral, au développement de la main-d'œuvre au Yukon.

Le Ministère regroupe trois directions, soit celle des écoles publiques, la Direction de l'enseignement postsecondaire et les Services de soutien à l'éducation. La Direction des écoles publiques assure l'enseignement de la maternelle à la 12e année à quelque 5 000 élèves fréquentant l'une ou l'autre des 28 écoles qu'elle gère dans la capitale et les collectivités en région, dont trois écoles catholiques et une école francophone. Des programmes d'éducation alternative sont également offerts au Centre de la rue Wood, au Centre d'apprentissage individuel et au Centre des jeunes parents. D'autres ressources sont mises à la disposition des conseils scolaires, de la Commission scolaire francophone du Yukon, des élèves qui reçoivent l'enseignement à domicile et des personnes inscrites aux programmes de formation à distance.

La Direction de l'enseignement postsecondaire appuie les personnes inscrites aux programmes de formation des adultes ou d'enseignement postsecondaire, en plus de mettre sur pied des programmes de formation spécialisés visant expressément le développement de la main-d'œuvre. Elle assure une large part du financement des activités de base du Collège du Yukon en plus de subventionner divers organismes à but non lucratif qui offrent des services de formation aux adultes.

Les Services de soutien à l'éducation donnent l'encadrement nécessaire aux autres directions pour tout ce qui a trait aux finances, aux ressources humaines, aux communications, à la technologie de l'information et à l'élaboration de politiques. Ils sont en outre responsables de la gestion des locaux et du matériel et du transport des élèves.

Le plan stratégique oriente la conduite des activités du Ministère dans son ensemble et, par conséquent, englobe l'appui à l'éducation publique, la formation des adultes, l'enseignement postsecondaire et le développement de la main-d'œuvre. Il vise à soutenir le travail assidu et rigoureux de nos enseignants et éducateurs adjoints qui interagissent avec diverses clientèles étudiantes. Plus particulièrement, il rejoint et appuie le processus de planification de la croissance des écoles, qui oriente les efforts des directeurs d'école, des conseils et commissions scolaires, des enseignants et des élèves eux-mêmes en vue de l'instauration de milieux d'apprentissage sains et stimulants.

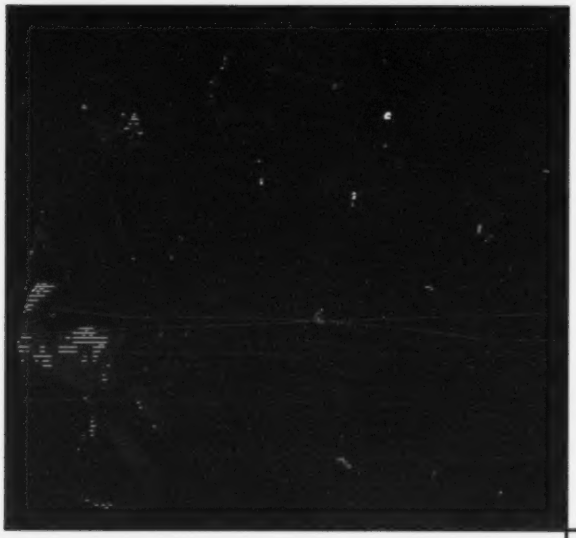

Notre Vision

Notre vision consiste à ce que tous les Yukonnais :

- reconnaissent la valeur de l'apprentissage tout au long de la vie et désirent en tirer parti;
- s'investissent pleinement dans leur collectivité;
- possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour mener une vie utile, productive et enrichissante.

Notre mandat

Le mandat du Ministère consiste à fournir un enseignement accessible et de qualité à tous les apprenants du territoire, y compris les enfants et les adultes.

Pour réaliser ce mandat, le Ministère :

- collabore au sein de partenariats constructifs avec les apprenants et les autres usagers du système d'éducation publique afin de promouvoir et de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et de veiller à ce que le Yukon jouisse d'un marché du travail inclusif et adaptable;
- collabore avec les parents et d'autres partenaires du secteur de l'éducation afin de favoriser la réalisation du plein potentiel intellectuel, physique, social, émotionnel, culturel et esthétique des apprenants dans la mesure de leurs aptitudes afin qu'ils deviennent des membres de la collectivité productifs, responsables et autonomes tout en menant une vie enrichissante sur le plan personnel dans un monde en constante évolution.

Nos valeurs

Nous nous engageons à véhiculer les valeurs qui suivent dans notre travail avec les apprenants à vie, nos collègues et nos partenaires en éducation. Cet ensemble de valeurs dicte la façon dont nous agissons, communiquons et collaborons avec autrui ainsi que la culture en milieu de travail que nous souhaitons créer.

Introduction

Le *Plan stratégique du ministère de l'Éducation pour 2011-2016 : Notre engagement vers de nouveaux horizons* énonce les priorités pour les cinq prochaines années. En réponse aux consultations et aux examens menés dans le but de recueillir de l'information, le Ministère met maintenant ses idées en pratique. Reconnaissant que le système d'éducation et le marché du travail sont en constante évolution, le présent document fournit un portrait clair du chemin qu'il nous faut emprunter dans les cinq prochaines années si nous voulons suivre le rythme.

Nos défis et nos perspectives d'avenir

Investir dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie est essentiel si l'on veut contribuer à la santé et au bien-être des collectivités. Reconnaître et honorer la diversité culturelle de la société yukonnaise l'est tout autant pour qui veut mettre en place un système d'éducation respectueux et inclusif. La convergence des traditions occidentales et autochtones pose des défis, mais elle offre aussi des possibilités de collaboration et de partenariats accrus avec les communautés autochtones et les gouvernements des Premières nations dans le contexte de l'enseignement public. Par ailleurs, la communauté franco-yukonnaise, reconnue pour son dynamisme, continue de croître et le Ministère s'efforce d'intégrer cet héritage linguistique et culturel dans les programmes de français langue maternelle et de français langue seconde offerts dans plusieurs écoles. Le milieu scolaire yukonnais accueille en outre une population de plus en plus grande et diversifiée de nouveaux immigrants et d'apprenants de la langue anglaise, particulièrement dans les trois écoles catholiques de Whitehorse. Afin de refléter la mosaïque sociale de plus en plus multiculturelle au sein de laquelle il évolue, le Ministère compte au cours des cinq prochaines années intensifier ses efforts pour intégrer une brochette plus large d'éléments culturels, linguistiques et patrimoniaux. Il s'emploiera parallèlement à rehausser les attentes par rapport aux résultats des élèves.

Le Ministère doit par ailleurs relever le défi d'aider les travailleurs qualifiés à se trouver un emploi stimulant dans leur domaine en même temps qu'il s'efforce de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les domaines du commerce et du tourisme, dans l'industrie pétrolière et gazière et dans le secteur minier. Le moindre changement dans la conjoncture économique peut avoir des répercussions importantes sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, étant donné la taille de notre territoire nordique. Comme il est souvent difficile de prévoir les changements économiques qui surviendront dans les mois ou les années à venir, le Ministère doit être prêt à répondre efficacement aux fluctuations imprévisibles. Le maintien de programmes adaptés aux besoins d'un groupe diversifié de travailleurs et d'employeurs demeurera un défi pour nous sur le plan des ressources financières et humaines.

Nos priorités pour les cinq prochaines années

Après six mois passés à revoir la version provisoire de notre plan stratégique avec nos partenaires en éducation, nous croyons être arrivés à un document qui répond tout à fait aux besoins des élèves du Yukon, des parents, des Premières nations, des employeurs et de nos partenaires du secteur industriel. Nous présentons dans le plan stratégique les défis qui nous attendent et les perspectives d'avenir et énonçons nos buts et objectifs ainsi que les stratégies clés et les mesures que le Ministère entend poursuivre ou prendre au cours des cinq prochaines années. Pour

s'assurer d'atteindre ses buts, le Ministère travaillera en étroite collaboration avec d'autres ministères, dont ceux de la Santé et des Affaires sociales, de la Justice et du Développement économique.

Notre but premier est de faire en sorte que toute personne qui entre à l'école au Yukon ait la chance de terminer ses études avec succès, dignité et motivation et qu'elle soit bien préparée pour entreprendre la prochaine étape de sa vie. Nos efforts en ce sens cibleront principalement trois secteurs d'intervention : intensifier nos rapports avec les parents, les familles et les communautés; favoriser les conditions propices à l'apprentissage; promouvoir l'esprit critique. Dans chacun de ces secteurs, le Ministère a arrêté certaines stratégies ou mesures clés qui lui permettront d'atteindre les objectifs établis. Il pourrait s'agir, par exemple, d'engager davantage la participation des gouvernements et des communautés autochtones dans le but d'améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones ou encore de promouvoir l'enseignement différencié afin de favoriser la réussite de chaque apprenant.

Notre deuxième but est de former une main-d'œuvre souple, productive qui n'exclut personne et qui contribue au renforcement de notre économie. Nos efforts en ce sens cibleront principalement trois secteurs d'intervention : accroître l'accès à des programmes de formation de qualité aux adultes yukonnais afin de leur permettre d'acquérir des connaissances et compétences spécialisées et transférables; accroître l'accès à des programmes d'études postsecondaires de haut calibre au Yukon ou ailleurs au Canada; favoriser un passage plus harmonieux entre les études secondaires et postsecondaires, et entre ces dernières et le milieu du travail.

Certes, il importe de donner un portrait global expliquant l'orientation du Ministère, mais il est également essentiel d'indiquer clairement la manière de surveiller, d'évaluer et de communiquer les progrès réalisés. Nous rendrons compte de nos progrès dans le rapport annuel que le Ministère dépose chaque automne devant l'Assemblée législative, de même qu'au sommet annuel sur les nouveaux horizons en éducation.

Notre contexte nordique particulier : évolution de l'éducation et Premières nations du Yukon

Un historique détaillé du système d'éducation du Yukon a déjà fait l'objet de documents distincts[1], mais nous croyons utile de donner ici un aperçu général du contexte culturel et politique particulier dans lequel se situe notre système d'éducation publique. Il a considérablement changé, ce système, depuis l'introduction, aux 19e et 20e siècles, du modèle d'éducation occidental issu de l'Europe et du système de ségrégation alors mis en place par le gouvernement du Canada en vertu duquel les jeunes Autochtones étaient envoyés au pensionnat, alors que leurs homologues allochtones fréquentaient l'externat. On a commencé à tourner la page sur ce chapitre de l'histoire yukonnaise dans les années 1950, avec l'avènement des premières écoles intégrées (la toute première a ouvert ses portes en 1958, à Dawson). Toutefois, cette nouvelle donne dans le système d'éducation n'a pas été sans susciter de profondes inquiétudes chez nombre de dirigeants autochtones, préoccupés par l'écart marqué entre les résultats scolaires des élèves autochtones et ceux de leurs pairs non autochtones.

Ces préoccupations ont été énoncées de façon claire dans un mémoire sur l'éducation annexé à un rapport déposé par le Yukon Native Brotherhood en 1973 intitulé *Together Today for Our Children Tomorrow*. Les Premières nations soutenaient dans ce mémoire que le système d'éducation ne répondait pas à leurs besoins et recommandaient différentes façons d'améliorer la réussite scolaire de la population étudiante autochtone. En 1976, le gouvernement territorial a donné suite à la motion nº 15, qui demandait qu'il fasse connaître sa politique concernant l'éducation des jeunes autochtones.

Les quelques améliorations apportées par la suite n'ont cependant pas suffi à apaiser les inquiétudes

[1] ALMSTROM, M.E. 1991. *A Century of Schooling: Education in the Yukon 1861-1961*. Whitehorse, Yukon, 1991. GOUVERNEMENT DU YUKON et CONSEIL DES PREMIÈRES NATIONS DU YUKON. *Projet de réforme de l'éducation : rapport final*, Whitehorse, Yukon, 2008.

Together Today for our Children Tomorrow, Yukon Native Brotherhood, (1973)

Kwiya (août 1987)

Révision de la *Loi sur l'éducation* (2002-2004)

Projet de réforme de l'éducation – rapport final (2008)

Une vision, plusieurs voies – Processus de programmation des écoles secondaires – rapport final (2008)

Helping Students Succeed, Comité consultatif des Premières nations sur l'éducation, (2008)

Cadre de référence concernant la main-d'œuvre (2008)

Rapport de la vérificatrice générale du Canada (2009)

des communautés autochtones, comme en fait foi le rapport *Kwiya*, préparé par la commission paritaire sur l'éducation et la formation des Autochtones en 1987. En réponse aux questions soulevées dans ces deux documents, le gouvernement du Yukon a introduit une nouvelle *Loi sur l'éducation* en 1990. Conformément aux dispositions qu'elle contenait, la *Loi* a fait l'objet une dizaine d'années plus tard, soit en 2002-2004, d'une révision en profondeur, qui fut suivie en 2005-2007 du projet de réforme de l'éducation. Ce dernier a donné lieu à la publication d'énoncés de position qui contenaient 207 recommandations portant sur tous les aspects du système d'éducation.

La plupart des recommandations, préoccupations et commentaires mentionnés dans les rapports ou soulevés au cours des processus de consultation s'articulaient autour de quelques grands thèmes concernant les Premières nations du Yukon : reconnaissance et respect du besoin des Premières nations du Yukon de représenter eux-mêmes les intérêts de leurs citoyens; nécessité d'encourager une plus grande réussite scolaire chez les apprenants autochtones; nécessité, pour le gouvernement du Yukon agissant de concert avec les Premières nations du Yukon, de mettre en œuvre des réformes législatives, politiques et structurales précises touchant le système d'éducation du territoire.

L'écart entre les élèves autochtones et non autochtones n'inquiète pas que les administrations nordiques. En avril 2008, dans une déclaration commune, les ministres membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] ont fait de l'éducation des Premières nations une priorité. Il est généralement admis que les systèmes d'éducation publique bien établis doivent trouver des façons d'engager davantage la participation des Premières nations afin de stimuler l'intérêt et la confiance des apprenants autochtones dans le système d'éducation publique. Cette constatation a été reprise dans le rapport *Helping Students Succeed: Vision, Goals, and Priorities for Yukon First Nations Education Report* présenté en 2008 par le Conseil consultatif des Premières nations du Yukon sur l'éducation.

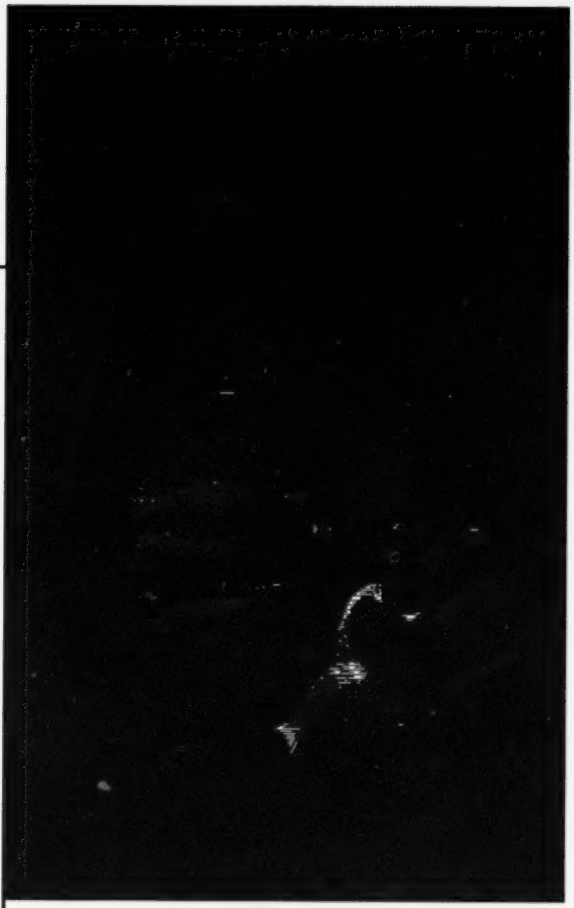

Plan stratégique du ministère de l'Éducation 2011-2016

Une approche du travail différente

Le plan stratégique présente non seulement les mesures proposées, mais aussi les principaux changements de cap amorcés par le Ministère relativement à ses programmes de base et à la prestation des services. La collaboration et le travail en partenariat sont les pierres angulaires soutenant tous nos efforts et ces principes se reflètent à tous les échelons du Ministère, aussi bien au niveau de la direction, que parmi le personnel administratif, les enseignants, les responsables des politiques et les équipes de soutien. Certes, il faut du temps pour opérer des changements réels, mais le Ministère a pris l'engagement de briser tous les obstacles (à l'interne et à l'externe) qui divisent les groupes et d'établir de nouvelles relations qui respectent les besoins en matière d'apprentissage des élèves et des personnes qui apprennent tout au long de la vie.

À la suite de la révision de la *Loi sur l'éducation* menée en 2002-2004, le Ministère a axé son plan d'action sur la collaboration et le partenariat. Cela se reflète notamment par la constitution de nombreux comités consultatifs et la mise en place du processus de planification de la croissance des écoles, deux mesures visant à faciliter la participation d'un groupe élargi de partenaires au processus de recherche de renseignements et de prise de décisions. Les communautés d'apprentissage en sont un autre bon exemple, tout comme la volonté de renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux. Toujours grâce à la collaboration et au travail en partenariat, nous avons pu, dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, mettre au point quatre stratégies de développement de la main-d'œuvre qui nous permettront de nous attaquer aux problèmes clés qui préoccupent les employeurs et les travailleurs du Yukon.

Le présent plan stratégique témoigne de l'optimisme, de la passion et de l'engagement du Ministère à l'égard des besoins particuliers des apprenants en exposant les buts et les objectifs qu'il désire poursuivre et les stratégies et les mesures qu'il entend mettre en œuvre. Le plan de mise en œuvre qui l'accompagne orientera notre travail et nous aidera à suivre nos progrès. Le plan stratégique donne une orientation claire, mais reste toutefois suffisamment souple pour nous permettre de répondre aux nouvelles préoccupations qui pourraient survenir au cours des cinq prochaines années.

Analyse du contexte : défis et perspectives d'avenir

À la lumière de la réflexion sur l'éducation et le marché du travail au Yukon, il est clair que de nombreux défis et perspectives d'avenir influent sur les buts, les objectifs et les mesures présentés dans le plan stratégique. Au cours des cinq prochaines années, nous ferons face à un certain nombre d'enjeux clés, dont la nécessité d'améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones, d'assurer une transition harmonieuse d'une année scolaire à l'autre et de l'école au milieu du travail pour tous les apprenants, d'assurer une gestion efficace des ressources dans les écoles en région et en milieu urbain, d'accentuer la collaboration avec les gouvernements autochtones et de nous attaquer aux pénuries de main-d'œuvre.

Améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones

Il est ressorti des nombreux rapports et processus de consultation que l'écart entre les résultats scolaires des élèves autochtones et ceux des élèves allochtones en inquiète plusieurs. Des tests standardisés et des évaluations holistiques effectués par des équipes scolaires ont prouvé que le taux d'obtention de diplôme et le rendement général des élèves autochtones sont nettement inférieurs à ceux de leurs homologues allochtones. Combler cet écart est une des priorités du ministre de l'Éducation, comme en fait foi la déclaration commune des ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation publiée par le CMEC sous le titre *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* (2008). Dans les cinq prochaines années, le Ministère continuera d'appuyer en priorité la mise en place des ressources nécessaires pour que les jeunes autochtones se sentent bien accueillis dans toutes les classes, de travailler à l'élaboration d'un nouveau cadre d'études pour l'enseignement des langues et des cultures autochtones, d'appuyer la mise en œuvre de programmes expérientiels réservant une place de choix au savoir traditionnel des Premières nations locales et d'offrir aux enseignants et aux directeurs d'école autochtones le soutien dont ils ont besoin pour assumer un rôle de chef de file dans divers secteurs. L'amélioration des résultats scolaires des élèves autochtones passe par l'adoption de mesures axées sur toute la personne qui favorisent le développement des capacités intellectuelles, sociales, affectives et cognitiques propres à chaque apprenant.

Défis émotionnels et sociaux dans les écoles publiques

Le Ministère reçoit de plus en plus de demandes venant des écoles pour du soutien à une population croissante d'élèves ayant des besoins spéciaux en matière d'apprentissage et sur le plan comportemental et l'on s'attend à ce que ce nombre aille en augmentant. On a observé que les élèves sont particulièrement vulnérables en période de transition (d'une année à l'autre ou d'un milieu rural à un milieu urbain comme Whitehorse). Par ailleurs, une étude menée en 2009, *Health and Health Related Behaviours Among Young People in Yukon*, a permis d'isoler certains problèmes majeurs nuisant à l'apprentissage des jeunes de la 6e à la 10e année, entre autres les problèmes liés à la santé affective et au bien-être chez les jeunes filles vivant en région, un sentiment d'aliénation et de désintérêt chez les garçons des régions, et l'intimidation chez l'ensemble des apprenants. Une occasion s'offre au Ministère de prendre des mesures préventives, comme la Stratégie rurale, et d'utiliser des outils d'évaluation (comme l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)) afin d'aider les élèves vulnérables sur les plans physique et affectif de manière à ce que tous les apprenants puissent réaliser leur plein potentiel.

Gérer les ressources et les fluctuations relatives aux inscriptions dans les écoles publiques

Dans les cinq prochaines années, il sera difficile mais important de prévoir les changements démographiques ainsi que le nombre d'inscriptions dans les écoles. Le ministère de l'Éducation fonde ses prévisions sur le nombre actuel d'inscriptions et les données du Bureau des statistiques du Yukon relativement à la croissance démographique. Au Yukon, l'accroissement naturel compte pour peu dans la croissance démographique, se limitant en moyenne à 2,2 % par année dans les six dernières années. Le principal apport est attribuable à l'immigration en provenance d'autres provinces ou territoires ou d'autres pays. Un des principaux facteurs contribuant à l'immigration est la mise en valeur des ressources minières. Il est difficile de prédire exactement combien de projets miniers verront le jour dans les années à venir, mais il y en a au moins deux d'importance dont le Ministère est au courant qui devraient démarrer d'ici 5 à 10 ans et qui auront fort probablement une influence majeure sur la population du territoire; il s'agit des projets Casino et Selwyn[2]. Nous comptons par conséquent suivre de près l'évolution de ces deux projets.

Tableau 1 | Élèves en milieu rural

Nombre d'élèves fréquentant une école en milieu rural durant le mois d'octobre dans les années scolaires 2000-2001 à 2009-2010.

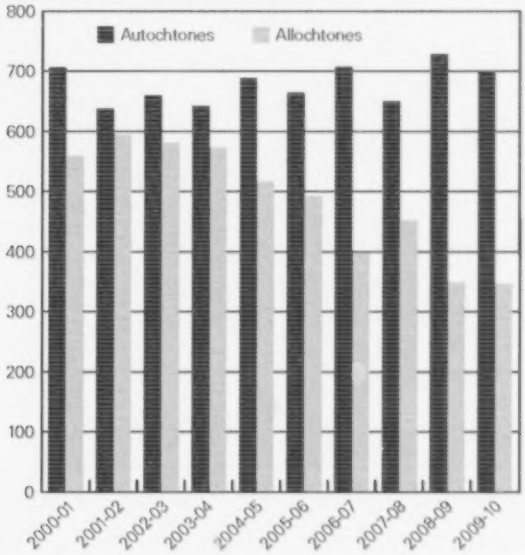

L'analyse des données relatives à l'inscription au cours des dix dernières années a fait ressortir certaines tendances caractéristiques des écoles en région et des écoles en milieu urbain. Dans les écoles en région, on observe une baisse de 17 % de la clientèle étudiante depuis 2000-2001 (voir le tableau 1). Par ailleurs, la population étudiante autochtone[3] est restée relativement stable au cours de la même période, contrairement au nombre d'Allochtones qui a, lui, considérablement chuté. Par conséquent, dans les écoles en région, la population d'élèves autochtones est presque le double de la clientèle non autochtone en 2010.

Dans les écoles en ville, la population étudiante connaît un déclin progressif, soit 10 % depuis 2000-2001 (voir le tableau 2). Dans le contexte urbain, la population d'élèves autochtones augmente, tandis que celle d'élèves allochtones diminue. En 2010-2011, les élèves autochtones inscrits dans les écoles de la ville représentent 25 % de la population étudiante totale. Les projections de croissance moyenne du Bureau des statistiques du Yukon indiquent que

[2] CENTRE FOR SPATIAL ECONOMICS. *Yukon Occupational Modeling System Outlook*, ministère du Développement économique et la Direction de l'enseignement postsecondaire, Whitehorse, 2010.

[3] Le ministère de l'Éducation recueille des données spécifiques sur les élèves au moment de l'inscription, par exemple le sexe et l'origine ethnique des élèves. Par contre, les élèves autochtones ne sont pas tenus de s'identifier comme tels au moment de l'inscription. Par conséquent, les données dont dispose le Ministère ne font état que du nombre d'élèves autochtones qui ont choisi de s'identifier en tant que tels.

la population autochtone au Yukon connaîtra vraisemblablement une légère hausse dans les cinq prochaines années[4]. Ce changement démographique, jumelé à l'augmentation du pourcentage d'élèves autochtones dans les écoles en milieu rural et urbain et à un niveau de développement accru des gouvernements des Premières nations, aura vraisemblablement pour effet d'augmenter la participation des collectivités autochtones dans la réussite de leurs enfants. Aussi le Ministère se concentrera-t-il sur l'intégration des cultures et des langues autochtones du Yukon dans les écoles et sur la création de possibilités de participation pour les parents, les familles et les collectivités autochtones. Le rapport final sur le *Projet de réforme de l'éducation* (2008) de même que le rapport du Comité consultatif des Premières nations sur l'éducation, *Helping Students Succeed: Vision, Goals, and Priorities for Yukon First Nations Education Report* (2008), le document *Une vision, plusieurs voies – Processus de programmation des écoles secondaires* (2008) et le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada* (2009) contenaient tous des recommandations précises sur les améliorations à apporter aux programmes et aux services de soutien destinés aux élèves autochtones. Ces consultations et ces examens ont permis d'orienter les efforts du Ministère en ce qui a trait à la promotion et au renforcement des cultures et des langues des peuples autochtones nordiques.

D'autres changements démographiques sont à prévoir, notamment une augmentation progressive du nombre de jeunes immigrants fréquentant les écoles en milieu urbain. L'immigration augmente partout au pays, y compris au Yukon[5] grâce, en partie, au succès du Programme territorial de candidature à l'immigration. Citoyenneté et Immigration Canada prévoit que « les immigrants représenteront la totalité de la croissance nette de la population active en 2011 et de l'accroissement net de la population en 2031[6] ». La croissance de la population immigrante aura surtout des répercussions sur les écoles en milieu urbain, et particulièrement sur les trois écoles catholiques qui doivent accueillir tous les nouveaux

Tableau 2 | Élèves en milieu urbain

Nombre d'élèves fréquentant une école en milieu urbain (Whitehorse) durant le mois d'octobre dans les années scolaires 2000-2001 à 2009-2010.

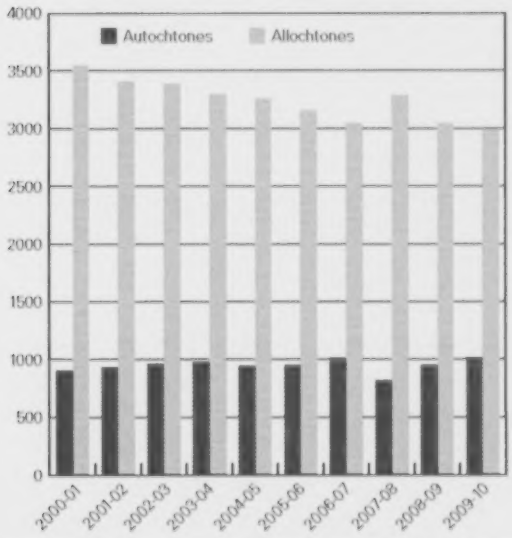

[4] BUREAU DES STATISTIQUES DU YUKON *Population Projections to 2018*, Bureau des statistiques du Yukon, ministère du Conseil exécutif, Whitehorse, 2009.

[5] Le nombre total de résidents permanents et temporaires du Yukon a presque doublé entre 1999 et 2008 pour atteindre environ 235 personnes. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. *Faits et chiffres 2008 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires* (rap. nº de cat. Ci1-8/2008F-PDF), Ottawa, Ontario, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2009.

[6] DENTON, F. T., C. H. FEAVER et B. G. SPENCER. *Immigration, Labour Force and the Age Structure of the Population*, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 1999.

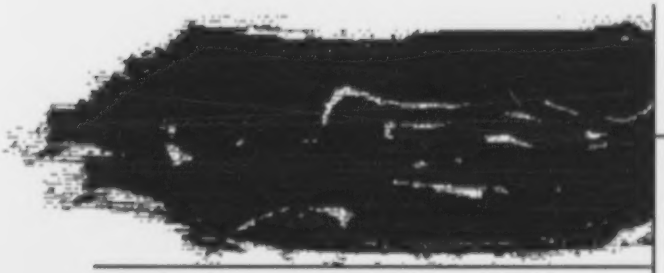

arrivants pratiquant la religion catholique. Plusieurs membres du personnel scolaire ont signalé un besoin accru de soutien pour les apprenants de la langue anglaise afin de les aider à la maison et à l'école. Comme le recommandait la vérificatrice générale dans son rapport déposé en 2009, le Ministère préparera un plan des ressources humaines complet et un plan d'action afin d'être en mesure de combler les écarts qui existent entre ses ressources actuelles et ses besoins en personnel à court et à long terme, dans les écoles en milieu rural et en milieu urbain.

Vu la pression constante qui pèse sur le budget du gouvernement, dont celle attribuable à l'augmentation des coûts des soins de santé, nous devons travailler fort pour harmoniser nos budgets de façon rigoureuse avec les besoins des élèves, tant dans les zones urbaines que dans les régions rurales. La collecte et la synthèse de données précises sur les besoins des élèves nous aideront à planifier les ressources et à mieux les répartir. Par ailleurs, nous avons mis en application en 2009-2010 une recommandation que nous avait faite un comité d'intervenants concernant l'adoption d'une nouvelle formule de dotation en personnel et avons ainsi pu remédier à certains problèmes relatifs aux ressources humaines. Travailler ensemble et partager des ressources, s'il est justifié de le faire, exigera un esprit créatif et une prestation de services novatrice. Nous comptons donc mettre l'accent sur la collaboration entre les écoles et au sein de chacune d'elles, et faire de celle-ci notre principe moteur.

Le Ministère a également entrepris une série de vérifications qui visent tous les établissements d'enseignement et dressé un budget prévisionnel des dépenses d'immobilisations et d'entretien pour les 30 prochaines années qui englobe aussi bien les coûts de réparation que les coûts de remplacement. Les résultats de ces vérifications pourraient intensifier les pressions exercées sur les ressources financières du Ministère.

Ententes d'autonomie gouvernementale des Premières nations : prise en charge de l'éducation

Dans un petit territoire où l'on trouve de multiples instances en éducation, il est essentiel que l'apprenant, enfant ou adulte, soit au centre des efforts et des mesures adoptées. Le ministère de l'Éducation travaille de plus en plus avec les gouvernements, les organismes et les commissions ou conseils scolaires en vue d'améliorer les résultats et de favoriser la réussite des personnes engagées dans une démarche d'apprentissage à vie et de combler les écarts en ce qui a trait au rendement des apprenants. Comme nous le mentionnions plus tôt, les Premières nations trouvent l'écart entre les résultats scolaires des élèves autochtones et ceux des Allochtones alarmant et s'efforcent, de concert avec leurs citoyens, de trouver des solutions pour le combler. Au cours des cinq prochaines années, nous continuerons de mettre l'accent sur la collaboration avec les instances gouvernementales autochtones afin d'améliorer les résultats des élèves. Le Ministère s'efforce de rendre l'enseignement public attrayant pour tous les Yukonnais, tout en reconnaissant que les Premières nations autonomes ont le droit d'assumer la responsabilité de leur éducation. Le Ministère offre un soutien accru par l'intermédiaire de mesures axées sur la collectivité et a mis sur pied un certain nombre de programmes destinés à renforcer le partenariat avec les Premières nations du Yukon et à répondre aux besoins de tous les élèves par le truchement de l'enseignement public.

Nouvelles technologies et apprenant du 21e siècle

Grâce à son niveau de connectivité, au soutien qu'il offre à l'apprentissage des nouvelles technologies et à ses programmes, le ministère de l'Éducation du Yukon est en mesure d'offrir un milieu d'apprentissage scolaire où les apprenants font de plus en plus appel aux technologies – nouvelles et moins nouvelles – pour faire des recherches, communiquer et collaborer. Le haut degré de perfectionnement des technologies, les applications logicielles puissantes et la croissance et l'accessibilité accrue des réseaux sans fil exigent qu'on développe une grande compétence médiatique afin de soutenir l'apprenant du 21e siècle.

Le paysage de l'information et la vaste quantité de renseignements accessibles au bout des doigts ébranlent la notion traditionnelle de l'éducation. Par exemple, les tableaux blancs interactifs permettent aux enseignants de modifier leurs méthodes traditionnelles d'enseignement pour adopter un mode selon lequel les élèves participent davantage et les commentaires sur les leçons sont immédiats. En outre, l'accès à un énorme volume d'information transforme l'idée que l'on se fait d'une personne instruite dans un monde numérique. Aujourd'hui, les élèves doivent apprendre comment, où et quand repérer l'information dans toute une gamme de modes de diffusion et ils doivent posséder des compétences leur permettant d'accéder, d'évaluer, de synthétiser et de créer de nouvelles connaissances en les présentant sous diverses formes.

Les nouvelles technologies modifient notre façon de penser, d'apprendre, de travailler et de communiquer. L'apprenant du 21e siècle au Yukon a accès à une multitude de technologies et de ressources qui l'aideront à acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans son domaine et à continuer à « apprendre à apprendre » tout au long de la vie.

Modification du marché du travail

Dans un territoire nordique comme le nôtre, le moindre changement au sein du marché du travail local peut avoir un effet important sur l'économie. Les principaux défis auxquels le Yukon doit faire face pour renforcer l'économie consistent notamment à soutenir les chômeurs, les apprentis et les travailleurs pour leur donner accès à l'éducation permanente, à la possibilité de développer leurs compétences et à des perspectives d'emploi. Un autre défi sera de trouver des façons plus efficaces d'augmenter la représentation de groupes sous-représentés sur le marché du travail, comme les Autochtones, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les immigrants. Par ailleurs, étant donné le potentiel du Yukon dans différents secteurs tels que l'exploitation minière, le tourisme et l'exploitation pétrolière et gazière, le territoire connaîtra vraisemblablement une grande pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les années à venir. Le petit bassin de population qu'abrite le Yukon ne permettra pas de répondre aux besoins en main-d'œuvre pour la réalisation de projets d'envergure. En outre, le vieillissement de la main-d'œuvre au Canada entraînera une plus forte demande en travailleurs qualifiés partout au pays au fur et à mesure que les gens prendront leur retraite. Le défi consiste à trouver des solutions pratiques et efficaces au problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée auquel devront faire face les employeurs yukonnais dans tous les secteurs. L'élaboration du Cadre de référence concernant la main-d'œuvre et des stratégies connexes permettra de mettre l'accent sur la formation, sur le recrutement et le maintien en place des effectifs et sur la collecte de données de qualité relatives au marché du travail afin qu'on puisse prendre les décisions les plus judicieuses qui soient pour soutenir les employeurs et les employés de façon proactive. Parallèlement, le Yukon doit se tenir prêt à de possibles récessions et à un taux de chômage plus élevé que celui qu'il a connu au cours des quelques années passées. Par conséquent, les stratégies connexes au Cadre de référence concernant la main-d'œuvre sont conçues de manière à ce qu'on puisse les adapter pour tenir compte des fluctuations subites dans la conjoncture économique et le marché du travail au moyen de plans d'action qui seront revus régulièrement.

Soucieux de mettre en œuvre des mesures stratégiques adaptées à la situation, nous avons préparé un plan quinquennal qui fait la synthèse de nombreuses recommandations et les convertit en buts, objectifs et mesures bien précises. De plus, le Ministère a établi des indicateurs de rendement qui lui permettront de mesurer les progrès réalisés en ce qui a trait à l'amélioration des résultats des élèves et au développement de la main-d'œuvre.

Des partenariats pour faire bouger les choses positivement dans les écoles publiques

Le Ministère est résolu à travailler en partenariat et en collaboration avec un ensemble élargi d'intervenants, notamment en ce qui a trait à la prise de décisions. Le rapport final sur le *Projet de réforme de l'éducation* (2008), le document *Une vision, plusieurs voies – Processus de programmation des écoles secondaires* (2008) et le rapport *Helping Students Succeed* (2008) ont fait nettement ressortir que nos partenaires en éducation apprécient grandement pouvoir contribuer aux décisions qui influeront sur les élèves et les apprenants à vie. Il y a plusieurs façons de participer.

Des partenariats pour faire bouger les choses positivement dans l'enseignement postsecondaire

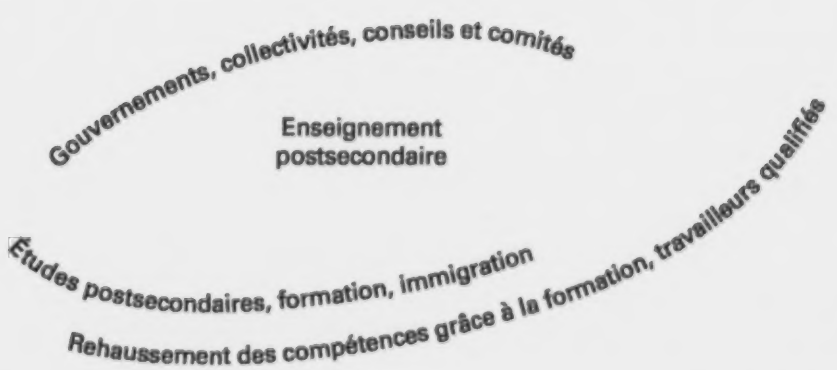

Le Ministère est résolu à travailler en partenariat et en collaboration avec un ensemble élargi d'intervenants, notamment en ce qui a trait à la prise de décisions. La Direction de l'enseignement postsecondaire travaille étroitement avec ses partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies concernant la main-d'œuvre et à la promotion de l'enseignement postsecondaire afin de rehausser les compétences des Yukonnais et constituer une main-d'œuvre productive et capable de s'adapter au marché.

Qualités des diplômés

À l'édition 2010 du sommet sur les nouveaux horizons en éducation, plus de 100 intervenants en éducation ont travaillé ensemble à définir les qualités qu'on aimerait retrouver chez les jeunes à la fin de leurs études secondaires. Ces qualités forment un tout indissociable qui englobe des forces sur tous les plans – affectif, intellectuel, social et physique.

But n° 1

Faire en sorte que toute personne qui entre à l'école au Yukon ait la chance de terminer ses études avec succès, dignité et motivation et qu'elle soit bien préparée pour entreprendre la prochaine étape de sa vie.

B1 : Objectif 1 Accroître la participation des parents, des familles et des collectivités en vue de soutenir les réalisations et la réussite des élèves.	**Stratégie 1** Favoriser la participation des parents, des apprenants et des partenaires communautaires dans la planification et la surveillance des conditions dans lesquelles se font les apprentissages et les réalisations des élèves dans toutes les écoles.	**Mesures** • Processus de planification de la croissance des écoles • Stratégie rurale • Appui aux commissions et conseils scolaires • Participation de la collectivité • Appui aux comités consultatifs
	Stratégie 2 Favoriser la participation des gouvernements et des collectivités des Premières nations en vue d'accroître la réussite des élèves autochtones.	• Protocole d'entente (PE) et plan d'action tripartites • Comité consultatif des Premières nations du Yukon sur l'éducation
B1 : Objectif 2 Promouvoir un milieu d'apprentissage positif, inclusif et adapté, qui contribue à la réussite de chaque apprenant et à l'amélioration continue du système d'éducation.	**Stratégie 1** Intégrer et soutenir diverses langues et cultures afin de créer un lien entre les apprenants et le Yukon tel qu'il est aujourd'hui, de même qu'avec sa riche histoire.	• Cadre pour l'enseignement des cultures et des langues autochtones • Français langue maternelle • Français langue seconde • Apprentissage de l'anglais
	Stratégie 2 Développer et renforcer les compétences sociales et émotionnelles de chaque apprenant.	• Transition des jeunes enfants à l'école • Résilience dans les transitions • Civisme et responsabilisation sociale • Intendance environnementale
	Stratégie 3 Offrir un soutien accru aux apprenants vulnérables.	• Améliorer l'équité d'accès et les mécanismes de reddition des comptes afférents aux programmes spéciaux • Plans d'études individualisés • Éducateurs adjoints
	Stratégie 4 Prendre une orientation innovatrice et centrée sur l'apprenant à tous les niveaux.	• Plan de gestion des ressources humaines • Renforcement des capacités de leadership • Communauté d'apprentissage
B1 : Objectif 3 Développer et mettre en valeur l'esprit critique, la créativité, la collaboration et la communication, quatre compétences essentielles à l'apprentissage au 21e siècle.	**Stratégie 1** Fixer des objectifs d'apprentissage pertinents et adaptés aux apprenants yukonnais ainsi qu'à leur culture et à leur langue, et veiller à leur atteinte.	• Objectifs d'apprentissage essentiels au Yukon • Programmes d'études élaborés à l'échelle locale • Révision des programmes du secondaire • Programme d'apprentissage de métiers à l'école secondaire
	Stratégie 2 Recueillir, analyser et mettre à profit des données ainsi que les résultats d'évaluation pour aider les élèves à réaliser leur plein potentiel dans tous les programmes.	• Évaluation et rapports • Système de gestion de l'information sur les élèves
	Stratégie 3 Appuyer l'enseignement différencié afin d'encourager la réussite des élèves dans chaque programme.	• Cadre de littératie • Programmes d'apprentissage expérientiel • Enseignement distribué

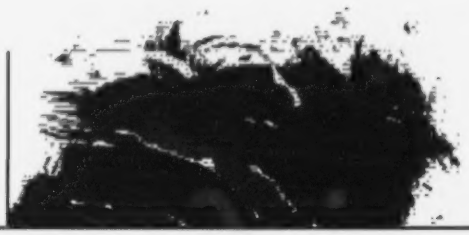

But n° 2

Doter le Yukon d'une main-d'œuvre inclusive, adaptable et capable de contribuer à l'économie et à son essor.

B2 : Objectif 1	**Stratégie 1**	**Mesures**
Donner aux adultes plus de possibilités de suivre une formation de qualité afin que les Yukonnais puissent acquérir un ensemble de compétences et d'habiletés transférables qui les qualifient pour un emploi.	Améliorer les compétences essentielles et les programmes de formation axés sur les métiers.	• Appuyer la littératie chez les adultes • Amélioration des compétences
	Stratégie 2	
	Offrir des programmes d'apprentissage de qualité supérieure qui répondent aux besoins des employeurs du Yukon.	• Femmes et apprentissage de métiers • Évaluation du programme d'apprentissage et d'accréditation du Yukon
B2 : Objectif 2	**Stratégie 1**	
Faciliter l'accès à des programmes d'enseignement postsecondaire de qualité.	Encourager l'élaboration de programmes adaptés aux réalités nordiques.	• Appuyer le Collège du Yukon
	Stratégie 2	
	Réduire les obstacles financiers freinant l'accès à l'enseignement postsecondaire.	• Processus de désignation • Révision des critères d'admissibilité aux bourses d'études
	Stratégie 3	
	Rendre les transitions entre le secondaire et les études postsecondaires et entre le milieu scolaire et le marché du travail plus harmonieuses.	• Programme de formation et d'emploi pour étudiants (STEP) • Programme Placement carrière-été • Enquête auprès des jeunes en transition • Programme Youth Connections à l'intention des jeunes yukonnais • Sondage de fin d'études
B2 : Objectif 3	**Stratégie 1**	
Cerner et augmenter les possibilités de remédier localement aux pénuries de main-d'œuvre temporaires et à long terme.	Faciliter la collecte et la synthèse de données pertinentes, actuelles et exactes sur les besoins en matière de programmes de formation et autres, propres à combler les besoins du marché.	• Produire et tenir à jour des renseignements sur le marché du travail • Rendre l'information existante sur le marché du travail mieux connue et plus accessible
	Stratégie 2	
	Aider les employeurs yukonnais à recruter et à garder en poste du personnel qualifié par la voie de mesures stratégiques de recrutement et de maintien de l'effectif.	• Faciliter aux employeurs du Yukon l'accès à l'information et aux outils contribuant au maintien de l'effectif
	Stratégie 3	
	Accroître l'accès à des programmes de formation polyvalents, y compris de formation dans les métiers.	• Fonds pour la formation • Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) • Entente sur le marché du travail (EMT)
	Stratégie 4	
	Soutenir une démarche adaptable et viable relativement à l'immigration au Yukon.	• Promotion du Yukon en tant que destination pour les immigrants • Reconnaissance des titres de compétences étrangers • Programme territorial de candidature à l'immigration

Apprentissage tout au long de la vie

Les années passées dans le système d'éducation publique sont marquées par plusieurs transitions. Pour certains, ces transitions se feront en douceur, pour d'autres, elles seront plus difficiles. Les transitions les plus importantes comprennent l'entrée à l'école (soit à la prématernelle ou à la maternelle) et les passages de la 3e à la 4e année, du primaire au secondaire, de la 9e à la 10e année, et du secondaire aux études postsecondaires ou au marché du travail (12e année). Le passage d'une collectivité rurale à une collectivité urbaine est une autre transition majeure.

Le Ministère s'est donné comme mission d'intensifier le soutien fourni aux élèves avant et pendant ces transitions. Les services offerts sont intégrés, tiennent compte de l'ensemble de la personne et visent à aider chaque apprenant à développer ses forces sur les plans intellectuel, social, affectif et cognitif. Dès l'entrée des jeunes dans le système, le Ministère s'efforce de bien cerner les points forts et les points faibles de chaque élève. Notre base de données sur les programmes de maternelle nous aide à comprendre certains des défis qui se posent en ce qui concerne l'apprentissage des langues et l'acquisition de connaissances générales. L'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un autre outil précieux nous permettant de cerner les besoins particuliers de différents groupes d'élèves, par école. Les équipes scolaires interviennent de manière judicieuse et efficace auprès des jeunes chez qui on a détecté des besoins spéciaux.

Les élèves apprennent à apprendre différents comportements au fur et à mesure par la voie d'une gamme diversifiée d'activités d'apprentissage expérientiel et théorique. À la fin du primaire, c'est-à-dire la 3e année, le Ministère veut savoir comment

Principales transitions

Entrée à l'école

De la 3e à la 4e année

Du primaire au secondaire

De la 9e à la 10e année (souvent simultanée à la transition d'un milieu rural à un milieu urbain)

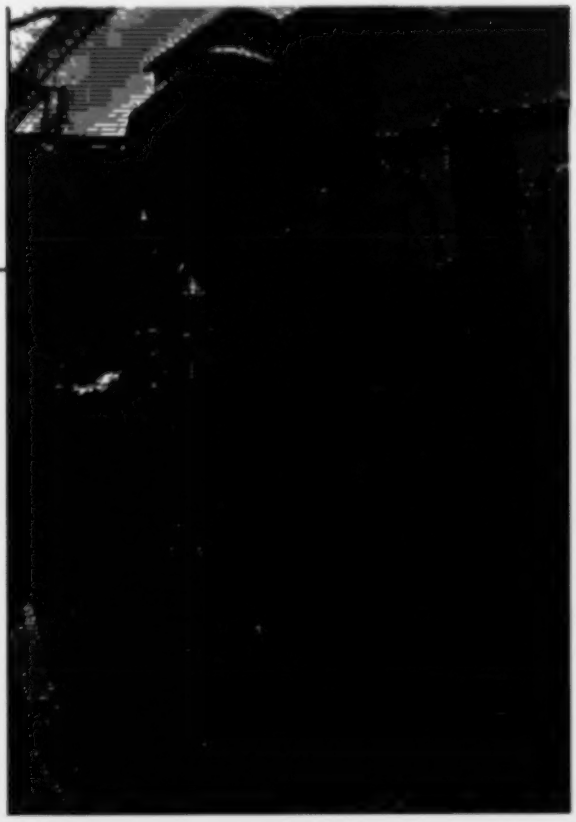

les élèves ont progressé jusque-là. C'est à cette étape que se révèlent normalement les écarts importants d'un élève à l'autre en ce qui concerne leurs compétences en littératie. En 4e, 5e et 6e année, l'apprentissage devient plus structuré; à cette étape, le Ministère s'assure que les enseignants font appel à la recherche et à l'enseignement différencié de manière à répondre aux besoins individuels des apprenants.

Une fois l'école intermédiaire terminée, les élèves entrent au secondaire, soit en 8e ou en 9e année. Puis viennent les trois dernières années du secondaire où les élèves s'exercent à une plus grande rigueur scolaire et passent plus régulièrement différents tests uniformisés afin de se préparer aux études postsecondaires ou à l'apprentissage qui les attend sur le marché du travail. Le Ministère travaille avec le Collège du Yukon et d'autres partenaires en éducation à cerner les facteurs qui font obstacle à une bonne transition des élèves à leur sortie du système d'éducation publique et à mettre en place les mécanismes de soutien appropriés.

Quelle que soit la transition, il importe d'engager davantage la participation de l'élève et de travailler à renforcer son autonomie tout au long du processus d'apprentissage. Le Ministère a à cœur de créer un milieu d'apprentissage positif, sûr et accueillant dans l'ensemble de ses écoles afin de donner à chaque élève la chance de réaliser son plein potentiel.

Du secondaire aux études postsecondaires ou au marché du travail

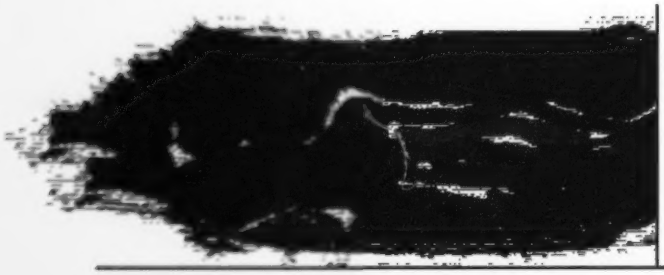

But nº 1 : Faire en sorte que toute personne qui entre à l'école au Yukon ait la chance de terminer ses études avec succès, dignité et motivation et qu'elle soit bien préparée pour entreprendre la prochaine étape de sa vie.

Indicateurs de rendement

Nous évaluerons nos progrès par rapport à ce premier but en nous servant des indicateurs de rendement suivants appliqués à l'ensemble des élèves et par sous-groupes d'élèves, par exemple élèves en milieu rural/milieu urbain, garçons/filles, élèves autochtones/allochtones :

- Taux d'obtention de diplôme
- Bulletins et données relatives à l'évaluation formative au niveau de la classe et de l'école
- Information sur l'assiduité des élèves
- Nombre d'élèves en transition
- Enquête sur le degré de satisfaction et sondages de fin d'études
- Taux de réussite/d'échec par cours
- Évaluations uniformisées

Les données afférentes à ces indicateurs de rendement seront présentées dans le rapport annuel du Ministère qui est déposé devant l'Assemblée législative chaque automne. La liste fournie ici n'est pas complète, mais les quelques indicateurs susmentionnés nous permettront de suivre les progrès réalisés par la Direction des écoles publiques et de voir qui réussit bien et qui a besoin de plus de soutien. Nous établirons en 2010-2011 les données de référence à partir desquelles nous pourrons suivre nos progrès. Le Ministère a à cœur d'améliorer la qualité et l'étendue de l'apprentissage. L'évaluation formative en classe est l'une des meilleures façons de suivre et d'évaluer le degré de réussite des élèves. « DART » et « School Wide Writes » sont deux exemples d'évaluations formatives réalisées dans l'ensemble des écoles.

Objectif nº 1 : Accroître la participation des parents, des familles et des collectivités en vue de soutenir les réalisations et la réussite des élèves

Les élèves réussissent mieux quand toutes les parties concernées travaillent en étroite collaboration. Le système d'éducation doit favoriser la participation des parents, des familles et des collectivités à la prise de décisions. En soutenant collectivement les personnes qui apprennent tout au long de la vie par la création d'un milieu propice à l'apprentissage, nous permettons aux élèves de s'épanouir et de connaître des réussites scolaires au meilleur de leurs aptitudes. Les partenariats, tout particulièrement ceux établis avec les communautés autochtones, forment la pierre angulaire de cette démarche et doivent être encouragés si l'on souhaite atteindre notre objectif.

Stratégies clés

1.1.1 Favoriser la participation des parents, des apprenants et des partenaires communautaires dans la planification et la surveillance des conditions dans lesquelles se font les apprentissages et les réalisations des élèves dans toutes les écoles

Processus de planification de la croissance des écoles

Le processus de planification de la croissance des écoles a pour but de favoriser un meilleur apprentissage des élèves. Le processus repose sur trois piliers, soit la collecte de renseignements, la

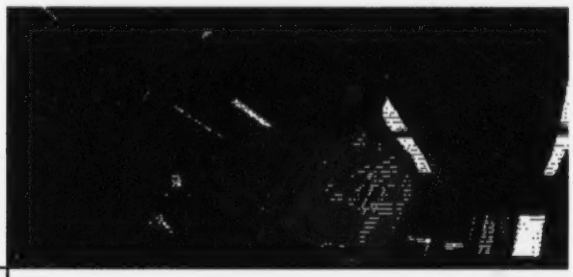

collaboration et le respect à l'égard de la diversité sociale et culturelle du Yukon. Toutes les écoles font une planification annuelle de leur croissance, à laquelle participent divers intervenants. Il est d'importance capitale, aux fins de ce processus, que les améliorations apportées aux méthodes pédagogiques utilisées en classe se fondent sur l'examen d'un ensemble diversifié de données. Le processus d'évaluation se fait en collaboration avec les commissaires d'école ou membres du conseil scolaire, les représentants des Premières nations, les parents, les élèves, les enseignants et les directeurs d'école, qui contribuent tous à la planification et à l'établissement d'objectifs favorisant l'obtention de meilleurs résultats scolaires. Le processus se déroule tout au long de l'année et vise l'amélioration du rendement de chaque élève dans tous les domaines d'études. Le rôle du Ministère est d'aider les écoles à recueillir et à analyser les données afférentes au rendement des élèves et de donner la formation et le soutien aux membres des équipes de planification, aux conseils et commissions scolaires et aux communautés. Le Ministère veille en outre à ce que les mesures énoncées dans le plan de croissance des écoles et les recommandations formulées à l'issue de la révision des écoles soient dûment mises en application et produisent les améliorations escomptées. À compter de 2010, les écoles feront l'objet d'une révision tous les trois ans et devront intégrer les recommandations formulées à cette occasion à leurs plans annuels.

Stratégie rurale

Afin de tenir compte des besoins et enjeux propres aux collectivités en région, le Ministère, en collaboration avec ses partenaires, élaborera des stratégies qui permettront de répondre aux besoins des apprenants vivant en région et de s'assurer qu'ils reçoivent l'aide nécessaire tout au long de leur cheminement académique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la diversité et à la souplesse des programmes offerts, à leur prestation et aux horaires de cours. Le Ministère examinera différents modèles de planification de carrière ainsi que les meilleures pratiques visant à faciliter la transition entre l'école secondaire et le milieu du travail ou un établissement d'enseignement postsecondaire, en plus d'explorer diverses formes de partenariats efficaces avec les communautés, le monde des affaires et les Premières nations. Nous espérons, ce faisant, relever le taux d'obtention de diplôme et faciliter l'accès à la formation postsecondaire et à des débouchés de carrière pour les élèves en région.

Appui aux commissions et conseils scolaires

Les conseils et commissions scolaires sont des structures essentielles au sein des communautés scolaires grâce auxquelles les parents et les membres de la collectivité peuvent participer aux discussions et décisions relatives au bien-être des élèves et aux programmes dispensés dans les écoles. Ils prodiguent des conseils au Ministère sur les ressources et le soutien à fournir aux écoles. Les commissaires d'école et les membres des conseils scolaires prennent part au processus de planification de la croissance des écoles et siègent à de nombreux comités consultatifs mis sur pied par le Ministère. Ce dernier leur fournit la formation et le soutien nécessaire, notamment par la voie de deux congrès annuels et l'élaboration de politiques claires. Au cours des prochaines années, le Ministère veillera tout spécialement à clarifier et à affermir les rôles et responsabilités des commissions et des conseils scolaires et à fournir à leurs membres la formation requise pour pouvoir participer pleinement au processus de planification de la croissance des écoles.

Participation de la collectivité

Au-delà du processus de planification de la croissance des écoles, il est nécessaire que les écoles fassent davantage appel à la participation des Premières nations du Yukon pour bâtir une vision commune de l'apprentissage tout au long de la vie. Utilisant la méthode de l'analyse positive, le Ministère mènera deux projets pilotes au cours des trois prochaines années afin de mieux comprendre les besoins en matière d'apprentissage à l'échelle communautaire et d'élaborer une stratégie permettant d'y répondre, que ce soit au niveau de l'école publique ou par la voie de programmes d'enseignement aux adultes.

Appui aux comités consultatifs

Selon le rapport final sur le *Projet de réforme de l'éducation* (2008), il est clair que les Yukonnais souhaitent accroître leur participation au système d'éducation et y jouer un rôle constructif, de façon continue. Le Ministère a donné suite à cette requête en créant un réseau de comités consultatifs dont le mandat est d'incorporer la perspective de la collectivité relativement aux nouveaux projets d'envergure. Ces comités ont été mis sur pied précisément pour donner aux membres des collectivités la possibilité de s'investir davantage dans le processus collaboratif devant mener à la création de véritables communautés d'apprentissage.

1.1.2 Favoriser la participation des gouvernements et des collectivités des Premières nations en vue d'accroître la réussite des élèves autochtones

Protocole d'entente (PE) et plan d'action tripartites

La réduction des disparités entre les apprenants autochtones et non autochtones du Yukon sur le plan de la réussite scolaire constitue une priorité pour tous les ordres de gouvernement présents dans le territoire. Le Conseil des Premières nations du Yukon, les diverses Premières nations du Yukon, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada travaillent à l'élaboration d'un protocole d'entente et d'un plan d'action commun afin de définir les rôles et les responsabilités de toutes les parties en vue d'améliorer les résultats et d'augmenter le taux de réussite scolaire des apprenants autochtones.

Comité consultatif des Premières nations du Yukon sur l'éducation

Le ministère de l'Éducation s'engage à ce que les programmes de la Direction des écoles publiques reflètent de manière appropriée et précise les perspectives, les ressources et les pratiques des Premières nations du Yukon. Le Comité fournit au Ministère des conseils techniques, du soutien et des recommandations en ce qui a trait aux programmes d'enseignement à l'intention des Autochtones du Yukon. Il le conseille également sur les façons d'intégrer les perspectives et le savoir des Autochtones aux programmes de la Direction des écoles publiques. De plus, le Comité offre aux Premières nations une tribune régulière où elles peuvent se prononcer sur le système d'éducation public yukonnais. Le Ministère peut ainsi mieux s'arrimer aux buts et aux objectifs des Premières nations du Yukon. Le Comité fournit des conseils non seulement au Ministère, mais aussi aux dirigeants du Conseil des Premières nations du Yukon et aux communautés autochtones.

Objectif nº 2 : Promouvoir un milieu d'apprentissage positif, inclusif et adapté, qui contribue à la réussite de chaque apprenant et à l'amélioration continue du système d'éducation

Le Ministère s'efforce de favoriser un milieu d'apprentissage enrichissant et stimulant où les apprenants peuvent prendre des risques, faire des erreurs et réessayer tout en se sentant appuyés.

Stratégies clés

1.2.1 Intégrer et soutenir diverses langues et cultures afin de créer un lien entre les apprenants et le Yukon tel qu'il est aujourd'hui, de même qu'avec sa riche histoire

Cadre pour l'enseignement des cultures et des langues autochtones

Le Ministère préparera un cadre pour l'enseignement des cultures et des langues autochtones de la maternelle à la 12e année qui servira à étayer les programmes novateurs visant l'épanouissement des langues et des cultures des Premières nations du Yukon. Les efforts en ce sens ont déjà commencé : le Ministère travaille en ce moment avec les Premières nations de Champagne et de Aishikik à l'élaboration d'une première ébauche d'un programme de maternelle ainsi que d'un cadre bilingue et biculturel pour l'enseignement du tutchone du Sud aux élèves de la maternelle à la 12e.

Français langue maternelle

Le Ministère fournit à la Commission scolaire francophone du Yukon le soutien dont elle a besoin pour offrir aux Franco-Yukonnais un environnement d'apprentissage qui met en valeur leur héritage linguistique et culturel et en favorise l'épanouissement. Le Ministère et la Commission s'emploient actuellement à clarifier la relation administrative qui existe entre eux, ainsi que le rôle et les responsabilités de la Commission.

Français langue seconde

Le Ministère reconnaît la valeur de maîtriser les deux langues officielles du Canada. Le programme de français langue seconde a d'ailleurs fait l'objet d'une révision en profondeur dont les recommandations guideront les efforts déployés au cours des cinq prochaines années en vue de promouvoir le français langue seconde dans les écoles primaires et secondaires. La prochaine étape consiste à travailler en collaboration avec nos partenaires afin d'examiner les recommandations et de fixer des buts, des objectifs et des mesures stratégiques qui nous permettrons d'accroître le nombre d'élèves inscrits aux programmes de français langue seconde et d'encourager une meilleure maîtrise de la langue.

Apprentissage de l'anglais

Avec l'arrivée d'un nombre de plus en plus important d'immigrants au Yukon, nos écoles accueillent chaque année un nombre croissant d'apprenants de la langue anglaise. Si nous voulons offrir à cette clientèle le soutien dont elle a besoin en classe et en dehors de la classe, il nous faut des ressources spécialisées, notamment des instructeurs compétents et dûment formés, des ressources pédagogiques et les moyens de mettre en œuvre d'autres interventions

linguistiques. Le Ministère se dotera d'une stratégie globale permettant de répondre à l'ensemble des besoins des apprenants de la langue anglaise dans le milieu scolaire et de les aider à réaliser leur plein potentiel.

1.2.2 Développer et renforcer les compétences sociales et émotionnelles de chaque apprenant

Transition des jeunes enfants à l'école

Destinée aux enfants de la prématernelle à la 3e année, cette mesure a pour but de cerner le degré de vulnérabilité en ce qui concerne l'apprentissage et de faciliter la transition entre la prématernelle et la maternelle. Au printemps 2010, le Ministère a introduit un projet pilote à l'École élémentaire Selkirk qui consiste en un programme d'apprentissage parents-enfants pour les enfants de la prématernelle. De plus, il a mis en œuvre, en mai 2010, un programme d'accueil à la maternelle, Stepping into Kindergarten, pour les élèves de tout le territoire. Dans les cinq prochaines années, toutes les écoles disposeront de nouveaux outils d'évaluation et d'intervention, comme l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) grâce auquel le personnel enseignant sera en mesure d'identifier cinq domaines du développement de l'enfant susceptibles d'influer sur la réussite de la clientèle étudiante à l'échelle régionale : la santé physique et le bien-être, la compétence sociale, la maturité affective, le développement cognitif et du langage, les aptitudes à la communication et les connaissances générales.

Résilience dans les transitions

Tous les apprenants ont besoin de soutien pour faire preuve de la résilience nécessaire à la gestion des nombreuses transitions qu'ils vivront tout au long de la vie. Les périodes de transition sont source de changements et d'adversité potentielle. L'éducation institutionnelle suppose plusieurs transitions : passage de la maison à l'école, de la 3e à la 4e année, de l'élémentaire au secondaire, de la 9e à la 10e année, du secondaire aux études postsecondaires ou au marché du travail, et d'une collectivité rurale à une collectivité urbaine. Le Ministère continuera de travailler en collaboration avec les familles, les collectivités, le personnel des écoles et la population étudiante afin d'encourager et d'accroître la résilience des élèves.

Civisme et responsabilisation sociale

Se montrer responsable sur le plan social est une valeur importante à cultiver chez chaque apprenant. Le Ministère cherche à développer le sens de l'engagement et un intérêt pour la responsabilité sociale en les invitant à procéder à une auto-évaluation. Être responsable sur le plan social, c'est entre autres partager la responsabilité du milieu social et physique, s'employer à résoudre les problèmes de façon pacifique, valoriser la diversité, défendre les droits de la personne et exercer ses droits et assumer ses responsabilités démocratiques. Le Ministère examine les normes de rendement de la Colombie-Britannique relativement à la responsabilité sociale en vue d'élaborer une grille qui servira à axer l'apprentissage sur la notion de civisme mondial.

Intendance environnementale

Le Ministère s'est fixé comme priorité d'accorder une place plus grande à la bonne intendance environnementale dans le milieu d'apprentissage et dans toutes ses sphères d'activité. Les élèves doivent acquérir les connaissances et développer l'esprit critique qui leur permettront de contribuer à un venir durable et de réussir dans l'économie verte émergente. Le Ministère a créé un poste de coordonnateur de l'intendance environnementale dont le mandat est d'engager la participation des membres des communautés scolaires aux efforts déployés par le Ministère pour rendre son fonctionnement et ses bâtiments plus sains sur le plan environnemental et promouvoir l'apprentissage de l'écocivisme à l'école et en dehors. Le Ministère préparera un programme global d'écologisation du milieu scolaire intégré à l'apprentissage, qui fera appel à la participation des élèves au processus d'amélioration des installations et de leur fonctionnement. Par ailleurs, nous reverrons et modifierons au besoin les programmes de formation, y compris de formation d'apprentis, afin de nous assurer qu'ils permettent aux travailleurs yukonnais d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour se positionner avantageusement dans l'économie verte du 21e siècle.

1.2.3 Offrir un soutien accru aux apprenants vulnérables

Améliorer l'équité d'accès et les mécanismes de reddition des comptes afférents aux programmes spéciaux

Le Ministère offre des services d'évaluation, d'intervention et de soutien spécialisé aux élèves qui ont des besoins spéciaux par l'entremise de sa Division des programmes spéciaux. Notre but

dans les cinq prochaines années est d'améliorer l'équité d'accès à nos services pour tous les apprenants. Nous mettrons plus particulièrement l'accent sur la mise en place de nouveaux mécanismes de reddition des comptes qui garantiront que des ressources adaptées à leurs besoins sont bel et bien mises à la disposition des élèves qu'on nous a signalés. La prestation de services par la Division des programmes spéciaux se fondera dorénavant sur des documents justifiant la mise en œuvre de stratégies s'inscrivant dans une pyramide d'intervention, par exemple une requête émanant des équipes scolaires, des recommandations ou un plan d'études individualisé dûment dressé. En outre, on fournira dans la version révisée du manuel sur les programmes spéciaux des lignes directrices claires et transparentes sur les modalités d'accès aux services.

Plans d'études individualisés

Le Ministère a adopté un nouveau format pour les plans d'études individualisés (PÉI). Afin de remédier aux problèmes signalés dans le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada* (2009), il se dotera également d'un nouveau système pour la vérification de ces plans, qui permettra de s'assurer qu'ils sont à jour et dûment dressés, qu'ils comprennent des buts et objectifs mesurables et sont effectivement mis en œuvre. Ces mécanismes aideront la Division des programmes spéciaux à mieux harmoniser ses ressources avec les besoins individuels des apprenants. Combinés à la formation professionnelle qui sera offerte aux orthopédagogues, les changements apportés au système des PÉI contribueront à améliorer les résultats des élèves et à fournir aux éducateurs et aux équipes scolaires un outil plus fiable pour évaluer les progrès réalisés par les apprenants.

Éducateurs adjoints

Le Ministère revoira l'affectation des éducateurs adjoints de manière à ce que les élèves dont les besoins sont les plus impérieux reçoivent le soutien intensif nécessaire. Le Ministère améliorera également le processus d'affectation des éducateurs adjoints de niveau 1 et 2, et continuera à offrir de la formation à tous les éducateurs adjoints afin qu'ils soient bien préparés à répondre aux besoins de leurs clients.

1.2.4 Prendre une orientation innovatrice et centrée sur l'apprenant à tous les niveaux

Plan de gestion des ressources humaines

La manière dont nous traitons les gens reflète ce à quoi nous tenons. Faire preuve de compréhension envers le personnel et harmoniser les ressources, telles que les orthopédagogues, les éducateurs adjoints et les conseillers, de façon stratégique en fonction de la planification des ressources humaines à court et à long terme dans les écoles rurales et urbaines sont des éléments essentiels pour répondre aux besoins des élèves. Le Ministère s'active à élaborer un plan complet de gestion des ressources humaines en vue de faire face aux défis que posera la dotation en personnel qualifié dans toutes les écoles du territoire, tout en respectant des pratiques en matière de ressources humaines qui reflètent les valeurs fondamentales du Ministère.

Renforcement des capacités de leadership

Dans un milieu éducatif en constante évolution, les membres du personnel enseignant ont toujours besoin d'un perfectionnement professionnel continu pour acquérir les compétences qui leur permettent de bien remplir leurs rôles. Les programmes actuels qui visent le développement des qualités de chef comprennent le Yukon Educational Leadership Program (programme de formation en leadership dans le domaine de l'éducation), le programme de maîtrise en éducation axé sur les compétences en leadership et un appui à l'enseignement des langues autochtones du Yukon par l'Université Simon Fraser. Le Ministère a également pris un engagement à long terme visant à soutenir le renforcement des capacités des dirigeants grâce à l'élaboration d'un plan pour les directeurs s'échelonnant sur trois à cinq ans, axé sur le leadership en gestion de l'environnement éducatif, l'évaluation au service de l'apprentissage et la promotion de l'innovation et de la compréhension des théories et des pratiques actuelles. Le plan reposera sur un document décrivant les normes à suivre pour les dirigeants qui sera préparé au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Communautés d'apprentissage

Une communauté d'apprentissage est un groupe de personnes engagées, formé d'enseignants, de membres de la direction, de parents et d'élèves qui travaillent de concert pour promouvoir le partage de la direction, le travail de collaboration et l'apprentissage continu en vue d'accroître la réussite des élèves. Une communauté d'apprentissage s'investit dans une quête collective d'information et fait en sorte de mettre en pratique les nouveaux apprentissages. Une telle communauté vise l'amélioration continue en étudiant tout particulièrement les données et les résultats à la suite d'évaluations. Au cours des cinq prochaines années, on fondera des communautés d'apprentissage dans chaque école, à tous les échelons de l'enseignement et de la direction, qui viendront prêter leur concours au processus de planification de la croissance des écoles.

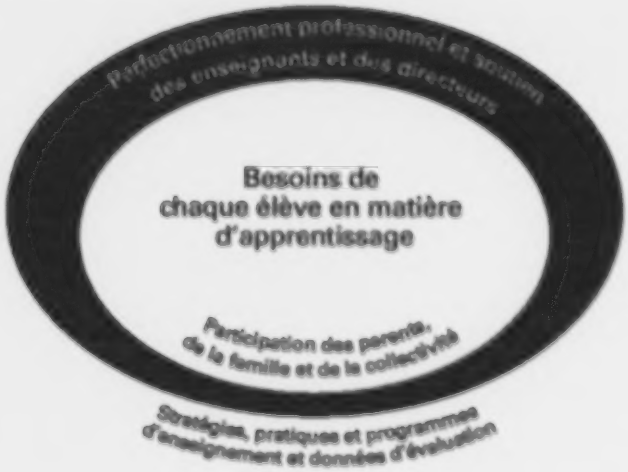

Objectif nº 3 : Développer et mettre en valeur l'esprit critique, la créativité, la collaboration et la communication, quatre compétences essentielles à l'apprentissage au 21e siècle

Au 21e siècle, la littératie se définit comme l'habileté à identifier, à comprendre et à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit, et ce, en utilisant de plus en plus la technologie médiatique. Le Ministère a à cœur que les apprenants yukonnais développent leur esprit critique et les processus mentaux contribuant à la recherche de renseignements, deux attributs indiquant un haut niveau de littératie. L'apprentissage d'une deuxième langue et des technologies numériques fait partie intégrante d'un vaste programme de littératie dispensé dans notre système d'éducation publique afin d'aider les élèves à devenir des citoyens prospères contribuant à la société dans un contexte de mondialisation.

Stratégies clés

1.3.1 Fixer des objectifs d'apprentissage pertinents et adaptés aux apprenants yukonnais ainsi qu'à leur culture et à leur langue, et veiller à leur atteinte

Objectifs d'apprentissage essentiels au Yukon

Dans les cinq prochaines années, le Ministère procédera à une révision des programmes d'études de la maternelle à la 12e année afin de déterminer les compétences de base essentielles dans les programmes de langue et de mathématique. Le Ministère s'assurera ainsi que tous les élèves yukonnais passent d'une année à l'autre en ayant acquis les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour réussir dans chacune de ces matières importantes.

Programmes d'études élaborés à l'échelle locale

En vertu de la *Loi sur l'éducation*, les communautés scolaires sont autorisées à mettre au point des programmes d'études à l'échelle locale. Cependant, ces programmes pourraient ne pas atteindre les objectifs d'apprentissage qui permettent d'accumuler les crédits nécessaires à l'obtention d'un diplôme. Pour qu'un cours puisse mener à l'obtention de crédits, tout nouveau matériel doit être examiné et approuvé suivant le processus d'évaluation des programmes d'études du Ministère. La Section des programmes d'études et la Section des programmes et des partenariats avec les Premières nations travaillent de concert avec les écoles et les collectivités autochtones du Yukon en vue de préparer du matériel et de faire vivre aux apprenants des expériences riches sur le plan culturel qui les aideront à atteindre les objectifs d'apprentissage des programmes d'études. Cette mesure, du fait qu'elle contribuera à la mise en valeur des langues et des cultures des Premières nations du Yukon dans nos écoles, devrait s'avérer éminemment bénéfique pour les élèves.

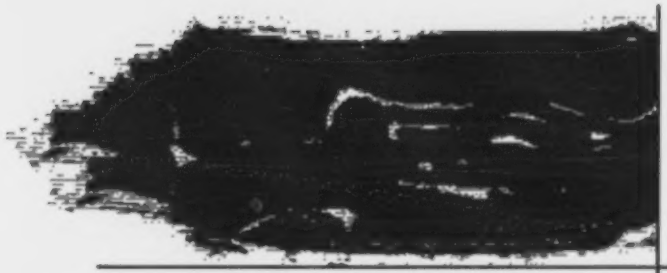

Révision des programmes du secondaire

Le rapport *Une vision, plusieurs voies* (2008) a servi à orienter l'élaboration des programmes du secondaire pour les cinq prochaines années et, par ricochet, la conception de la future école F.-H.-Collins. Un des nombreux programmes novateurs qui sera dispensé à la nouvelle école, et plus tard dans d'autres écoles au Yukon, sera la création de communautés d'apprentissage au niveau secondaire. Il s'agit d'un modèle d'enseignement intégré plutôt que constitué d'une série de cours individuels, qui donne aux élèves la chance de travailler de façon autonome tout en s'exerçant au travail de collaboration. Le personnel du Ministère mettra à profit l'information tirée de la révision des programmes du secondaire pour assurer la mise en place de communautés d'apprentissage dans chacune des écoles du Yukon.

Programme d'apprentissage de métiers à l'école secondaire

Le rapport *Une vision, plusieurs voies* (2008) a aussi fait ressortir l'importance de valoriser davantage les métiers et d'harmoniser l'apprentissage en classe avec la formation en milieu de travail. La Direction de l'enseignement postsecondaire dirigera les efforts pour renforcer l'enseignement des métiers au secondaire, qui consisteront notamment à rehausser les attentes et à promouvoir la collaboration et l'apprentissage interactif dans le contexte d'un programme scolaire rigoureux s'accompagnant d'un volet d'orientation et de mentorat amélioré. D'ici 2016, le Ministère lancera trois nouveaux programmes d'apprentissage de métiers ciblant les élèves du secondaire, en plus d'accentuer les services d'orientation professionnelle et la promotion des programmes de formation d'apprentis auprès des élèves et des parents.

1.3.2 Recueillir, analyser et mettre à profit des données ainsi que les résultats d'évaluation pour aider les élèves à réaliser leur plein potentiel dans tous les programmes.

Évaluation et rapports

La prise de décisions en ce qui a trait à l'enseignement et aux programmes nécessite la mise au point de méthodes d'évaluation et de diagnostic liées aux objectifs d'apprentissage essentiels. Le Ministère utilise dorénavant des méthodes d'évaluation précoce qui lui permettent de mieux cibler les interventions, aident les élèves à suivre leurs propres progrès et donnent aux enseignants des outils pour répondre adéquatement aux besoins individuels des élèves. Le Ministère travaille en outre à l'élaboration d'un cadre d'évaluation pour les classes de la maternelle à la 12e année, qui devrait être terminé à l'automne 2011 et sera suivi d'un plan de mise en œuvre étalé sur trois ans. Ce cadre permettra de peaufiner les pratiques d'évaluation en classe tout en contribuant à la mise sur pied de plans d'ensemble visant à réduire l'écart entre les sous-groupes d'élèves quant à la réussite scolaire.

Système de gestion de l'information sur les élèves

Un système de gestion de l'information sur les élèves fournit aux enseignants, aux directeurs et au personnel du Ministère les renseignements nécessaires à la prise de décisions éclairées concernant les programmes d'études. En septembre 2009, le Ministère a entrepris la mise en œuvre du YSIS (de l'anglais Yukon's Student Information System), un système de gestion de l'information des élèves qui indique le profil démographique des élèves et les données sur leur assiduité à l'école, en plus de produire les bulletins. En outre, il fournit à chaque élève une fiche indiquant le nombre de crédits obtenus et le nombre de crédits requis pour l'obtention du diplôme.

1.3.3 Appuyer l'enseignement différencié afin d'encourager la réussite des élèves dans chaque programme

Cadre de littératie

L'acquisition d'un haut niveau de littératie est essentielle dans une économie axée sur le savoir. À toutes les étapes de la vie, les apprenants doivent faire appel à la pensée critique et à leurs compétences en interprétation, en évaluation et en communication. Le Ministère a fait de l'excellence en littératie l'une de ses priorités et compte l'encourager en élaborant un énoncé de vision et une stratégie qui s'appliqueront de façon homogène à l'ensemble de l'organisme et auront pour but d'appuyer l'acquisition de compétences en littératie tout au long de la vie. Par ailleurs, afin d'appuyer plus avant l'enseignement différencié en littératie et en numératie, et plus particulièrement l'acquisition de compétences médiatiques, le Ministère a élaboré un cadre de littératie qui met l'accent sur la formation professionnelle sous toute forme pouvant contribuer à accroître les compétences en littératie des élèves, que soit la constitution de communautés d'apprentissage ou d'équipes d'alphabétisation, ou encore l'évaluation au service de l'apprentissage. Le cadre de littératie reflète la nature interdisciplinaire de l'apprentissage des compétences en littératie.

Programmes d'apprentissage expérientiel

L'apprentissage expérientiel propose une démarche de construction du savoir, des valeurs et des compétences fondée sur l'expérience directe. Il peut avoir lieu en classe comme en dehors de la classe, et met à profit une diversité de milieux d'apprentissage. De nombreux programmes expérientiels yukonnais tels que MAD (musique, arts et théâtre) ou ACES (programme axé sur les réalisations, les défis, l'environnement et le service) donnent la chance aux élèves de vivre une expérience pratique dans le cadre de programmes d'études axés sur les sciences humaines, les sciences ou les arts. Le Ministère a récemment mis sur pied un tout nouveau programme expérientiel intégrant le point de vue des Premières nations et baptisé CHAOS 9 (programme axé sur la collectivité, le patrimoine, l'aventure, le plein air et les compétences) qui sera offert à compter de janvier 2011. Nous continuerons d'appuyer la mise en application et l'intégration de stratégies d'apprentissage expérientiel dans toutes les classes du Yukon pour qu'à terme, tous les élèves puissent avoir accès à ce type d'apprentissage. Le Ministère s'est aussi donné comme priorité de procéder régulièrement à la révision des programmes expérientiels qui sont offerts afin de s'assurer que les objectifs d'apprentissage sont atteints.

Enseignement distribué

Le programme d'enseignement distribué du ministère de l'Éducation donne aux élèves du secondaire un plus grand choix de cours et une plus grande souplesse grâce à la possibilité de s'inscrire à des cours offerts dans diverses écoles de formation à distance en Colombie-Britannique. De plus, les écoles des collectivités rurales possèdent des installations de vidéoconférence par lesquelles les élèves peuvent suivre des cours présentés dans d'autres écoles du Yukon. Dans les trois prochaines années, l'objectif du Ministère est de réduire le nombre d'inscriptions dans les écoles de formation à distance et d'offrir plus de programmes yukonnais par l'intermédiaire de la vidéoconférence.

But nº 2 : Doter le Yukon d'une main-d'œuvre inclusive, adaptable et capable de contribuer à l'économie et à son essor.

Indicateurs de rendement

Nous évaluerons nos progrès par rapport à notre deuxième but en nous servant des indicateurs de rendement suivants, en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés (notamment les femmes, les membres des Premières nations, les jeunes, les personnes handicapées et les immigrants) :

- Nombre et pourcentage de personnes qui obtiennent un certificat de compagnon
- Nombre d'employeurs participant au Programme territorial de candidature à l'immigration
- Pourcentage de postes vacants selon l'enquête annuelle sur le milieu des affaires

En vertu de l'Entente sur le marché du travail, on tient déjà un registre relativement aux indicateurs de rendement suivants :

- Proportion des clients admissibles qui ont terminé leur intervention, par type d'interventions
- Nombre de clients admissibles ayant obtenu un titre de compétence ou une certification grâce à la participation aux interventions
- Proportion des clients admissibles qui ont un emploi (mesurée à différents intervalles après l'intervention)
- Salaire horaire moyen des clients admissibles à la suite de l'intervention

D'ici 2012, le Ministère aura une nouvelle base de données détaillée aux fins de l'Entente sur le développement du marché du travail. Si c'est faisable, nous prévoyons qu'à compter de 2013 la nouvelle base servira à compiler les données relatives au deuxième ensemble d'indicateurs susmentionné pour toutes les catégories de programmes.

L'information portant sur les indicateurs de rendement sera présentée dans le rapport annuel du Ministère, qui est déposé devant l'Assemblée législative chaque automne. La liste fournie ici n'est pas complète, mais les quelques indicateurs susmentionnés nous permettront de suivre les progrès réalisés relativement aux programmes administrés par la Direction de l'enseignement postsecondaire. Plusieurs facteurs indissociables influent sur la capacité du Ministère de contribuer au renforcement du marché du travail, notamment la conjoncture économique, la situation par rapport à l'emploi (par exemple, emploi saisonnier), les nombreux obstacles auxquels sont aux prises certains clients, ainsi que l'accessibilité et la qualité des données qu'il reçoit d'organismes externes.

Objectif nº 1 : Donner aux adultes plus de possibilités de suivre une formation de qualité afin que les Yukonnais puissent acquérir un ensemble de compétences et d'habiletés transférables qui les qualifient pour un emploi

Le Ministère offre des programmes de formation qui intègrent l'éducation et l'emploi, en mettant un accent particulier sur une représentation accrue des groupes traditionnellement sous-représentés, comme les jeunes, les femmes, les immigrants et les personnes handicapées. En encourageant diverses options de formation, le Ministère contribuera à alimenter un intérêt pour l'apprentissage tout au long de la vie et à consolider les compétences et la qualification de la main-d'œuvre yukonnaise.

Stratégies clés

2.1.1 Améliorer les compétences essentielles et les programmes de formation axés sur les métiers

Appuyer la littératie chez les adultes

Le Ministère a fait de l'excellence en littératie, une composante clé de l'éducation des adultes dans une économie axée sur le savoir, l'une de ses priorités et compte l'encourager en élaborant un énoncé de vision et une stratégie qui s'appliqueront de façon homogène à l'ensemble de l'organisme et auront pour but d'appuyer l'acquisition de compétences en littératie tout au long de la vie. Il continuera en outre de fournir au Collège du Yukon et aux organismes à but non lucratif actifs dans le domaine les ressources financières et autres dont ils ont besoin pour assurer la prestation de programmes d'acquisition de compétences en littératie, qui englobent bien plus que de simples compétences en écriture, en lecture et en arithmétique. Le Ministère veut appuyer autant que possible l'acquisition de compétences essentielles dans tous les modes de communication orale et écrite, y compris les outils technologiques, afin que les Yukonnais puissent bien comprendre et utiliser divers moyens de communication dans leurs activités quotidiennes et participer pleinement au développement de la société.

Amélioration des compétences

L'amélioration des compétences est un élément clé de toute stratégie visant à hausser la productivité et les capacités de la main-d'œuvre et à faire en sorte que l'économie du Yukon demeure compétitive sur la scène nationale et internationale. En nous employant à accroître les compétences essentielles et les compétences pour les métiers, notamment chez les personnes sous-représentées sur le marché du travail, nous contribuerons à accentuer la qualité de la main-d'œuvre yukonnaise et à hausser le niveau de vie de l'ensemble de la population du Yukon.

2.1.2 Offrir des programmes d'apprentissage de qualité supérieure qui répondent aux besoins des employeurs du Yukon

Femmes et apprentissage de métiers

Pour faire suite à l'évaluation des programmes offerts par l'organisme Women in Trades and Technology (WITT), le Ministère mettra en œuvre des stratégies et des mesures de financement qui faciliteront l'accès aux programmes aux femmes désireuses de suivre des formations professionnelles ou d'intégrer le marché du travail dans des emplois non traditionnels. Ce faisant, le Ministère contribuera à améliorer la sécurité économique des Yukonnaises et à rendre le secteur des métiers un milieu de travail plus diversifié.

Évaluation du programme d'apprentissage et d'accréditation du Yukon

Le programme d'apprentissage et d'accréditation a pris de l'importance au cours des cinq dernières années, grâce à une participation accrue des employeurs yukonnais. De concert avec le Comité consultatif sur les programmes d'apprentissage et les représentants du secteur industriel, des travailleurs, des établissements d'éducation et de notre clientèle, nous passerons le programme en revue afin de nous assurer qu'il répond aux besoins actuels du marché du travail et d'élaborer un mécanisme qui permettra de tenir compte de l'évolution des besoins.

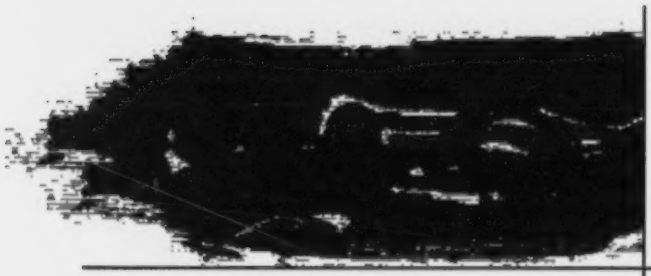

Objectif nº 2 : Faciliter l'accès à des programmes d'enseignement postsecondaire de qualité

L'accès à un enseignement postsecondaire de qualité est une composante clé de l'apprentissage tout au long de la vie. Le ministère de l'Éducation fait la promotion du Collège du Yukon comme endroit de choix où poursuivre des études postsecondaires pour les résidents du Nord, vu la gamme intéressante de programmes qu'on y offre, dont des programmes menant à un baccalauréat ou au passage à l'université, des programmes de formation professionnelle préalable à l'emploi, des programmes menant à un certificat ou à un diplôme et des programmes d'éducation permanente de base. Le Ministère facilite l'accès à l'enseignement postsecondaire en fournissant une aide financière aux étudiants yukonnais. La transition entre le secondaire et les études postsecondaires est au centre des préoccupations du Ministère; en ciblant nos ressources sur cette période de transition, nous pourrons aider un plus grand nombre d'étudiants à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.

Stratégies clés

2.2.1 Encourager l'élaboration de programmes adaptés aux réalités nordiques

Appuyer le Collège du Yukon

Le Ministère continuera d'appuyer les programmes menant à un baccalauréat ou au passage à d'autres établissements d'enseignement postsecondaire offerts actuellement par le Collège du Yukon ainsi que l'élaboration de nouveaux programmes menant à un baccalauréat. Les nouveaux programmes comme le programme de baccalauréat en sciences de l'environnement et de la conservation, le programme de cours d'administration publique et de gouvernance à l'intention des Premières nations et le programme sur la culture et le patrimoine menant à un certificat sont trois exemples d'une programmation novatrice reflétant une perspective nordique dans les secteurs des sciences physiques et des sciences sociales. Le Centre d'excellence de la recherche du Yukon et l'Institut nordique de la justice sociale offrent aussi des programmes de formation et de recherche axés sur les réalités régionales.

2.2.2 Réduire les obstacles financiers freinant l'accès à l'enseignement postsecondaire

Processus de désignation

Pour être admissibles à une aide financière, les étudiants du Yukon doivent fréquenter un établissement d'enseignement reconnu aux fins du programme. Actuellement, le processus de désignation des établissements comprend différentes étapes qui sont parfois compliquées, ce qui entraîne des retards pour l'approbation des demandes d'aide financière. Le Ministère s'efforcera de rendre le processus plus transparent et efficace afin d'éliminer ces retards.

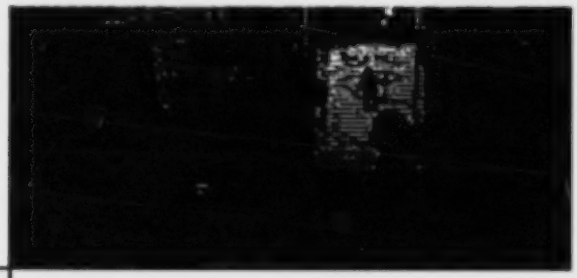

Révision des critères d'admissibilité aux bourses d'études

Actuellement, le programme de bourses d'études du Yukon n'est souvent pas accessible à des apprenants adultes en raison des critères de résidence selon lesquels l'apprenant doit avoir fréquenté une école secondaire du Yukon. Le Ministère veut ouvrir son aide financière aux résidents yukonnais de longue date qui n'ont pas fréquenté l'école secondaire au Yukon, afin que le programme de bourses d'études soit plus inclusif à l'égard des apprenants adultes.

2.2.3 Rendre les transitions entre le secondaire et les études postsecondaires et entre le milieu scolaire et le marché du travail plus harmonieuses

Programme de formation et d'emploi pour étudiants (STEP)

Le Programme de formation et d'emploi pour étudiants offre du financement pour les emplois d'été occupés par des étudiants yukonnais poursuivant des études postsecondaires et aux récents diplômés qui travaillent pour des employeurs yukonnais dans leur domaine d'études. Le taux de chômage chez les jeunes est encore substantiel, au Yukon comme dans le reste du Canada. Le Ministère procédera à une révision annuelle du programme afin de s'assurer qu'il répond adéquatement aux besoins des employeurs et des étudiants.

Programme Placement carrière-été

Le Programme Placement carrière-été offre du financement pour des emplois saisonniers réservés aux jeunes et aux étudiants. Le Ministère continuera de surveiller le programme afin de s'assurer que les fonds sont utilisés efficacement par les employeurs participant au programme.

Enquête auprès des jeunes en transition

Pour mesurer le degré de préparation des élèves aux études postsecondaires ou au marché du travail, on élaborera une enquête longitudinale qui s'échelonnera sur six ans afin de suivre le cheminement de la cohorte d'élèves ayant obtenu leur diplôme en juin 2008 ou qui auraient obtenu leur diplôme en 2008. Les résultats de l'enquête serviront à guider l'élaboration de futurs programmes axés sur le marché du travail et l'aide financière aux étudiants.

Programme Youth Connections à l'intention des jeunes yukonnais

Le programme Youth Connections offre des conseils d'orientation aux jeunes qui ne font pas partie de la population active ni du système scolaire. Grâce à son système de gestion de cas intégré, on espère que le programme facilitera le retour aux études ou sur le marché du travail d'un nombre croissant de jeunes.

Sondage de fin d'études

Afin de nous assurer qu'ils répondent bien aux besoins du marché du travail, il est essentiel d'évaluer et d'assurer un suivi des programmes de formation. Pour ce faire, on élaborera un sondage s'adressant aux personnes qui ont fréquenté le Collège du Yukon ou y ont obtenu un diplôme afin de vérifier leur situation par rapport à l'emploi. Les résultats de l'enquête serviront à déterminer quels programmes le Collège continuera d'offrir.

Objectif nº 3 : Cerner et augmenter les possibilités de remédier localement aux pénuries de main-d'œuvre temporaires et à long terme.

Le Cadre de référence concernant la main-d'œuvre dicte les mesures prises par le gouvernement du Yukon pour constituer un bassin de main-d'œuvre qualifiée, productive et apte à contribuer à une économie durable. Le cadre est un outil de portée générale qui servira à guider la mise en œuvre de quatre nouvelles stratégies ayant pour but d'assurer au Yukon une main-d'œuvre inclusive et adaptable. Les résultats escomptés relativement à ce troisième objectif sont la constitution d'une main-d'œuvre plus qualifiée, une capacité accrue de répondre aux besoins du marché de façon efficace et un meilleur soutien aux secteurs économiques en croissance.

Stratégies clés

2.3.1 Faciliter la collecte et la synthèse de données pertinentes, actuelles et exactes sur les besoins en matière de programmes de formation et autres, propres à combler les besoins du marché

Produire et tenir à jour des renseignements sur le marché du travail

Le Ministère appuiera un processus décisionnel efficace et éclairé grâce à la collecte et à la synthèse de données de grande qualité, qui sont actuelles et reflètent les tendances à l'échelle nationale, régionale et territoriale. De cette façon, le Ministère sera en mesure de détecter et de surveiller les changements majeurs qui se produisent sur le marché du travail afin de pouvoir informer les gouvernements, les employeurs et les employés éventuels et les aider à tirer pleinement profit du contexte économique yukonnais.

Rendre l'information existante sur le marché du travail mieux connue et plus accessible

Il existe déjà une mine précieuse de renseignements sur le marché du travail, mais ceux qui en auraient le plus besoin ne savent pas nécessairement comment y accéder. Pour être vraiment utile, l'information disponible doit aussi être analysée. On ne peut pas se contenter de compiler un ensemble de données; encore faut-il, pour qu'elles soient vraiment utiles à la prise de décisions éclairées, qu'elles soient présentées de façon cohérente. Le but est de faire mieux connaître et de rendre plus accessibles les données disponibles sur le marché du travail aux personnes à la recherche d'un emploi, aux employeurs, aux gouvernements et aux organismes non gouvernementaux. L'accès à des données de grande qualité facilitera la planification de programmes d'éducation et de formation, l'élaboration de normes de travail et l'actualisation de politiques relatives au marché du travail.

2.3.2 Aider les employeurs yukonnais à recruter et à garder en poste du personnel qualifié par la voie de mesures stratégiques de recrutement et de maintien de l'effectif

Faciliter aux employeurs du Yukon l'accès à l'information et aux outils contribuant au maintien de l'effectif

Si l'on veut aider les employeurs à créer des milieux de travail souples et propices au maintien en poste de l'effectif, il convient de leur rendre l'information et les outils pour ce faire plus facilement accessibles. La participation des employeurs doit être au cœur de toute démarche visant à aider les entreprises du Yukon à améliorer leurs stratégies de maintien de l'effectif. Créer pour eux des occasions de perfectionnement professionnel, que ce soit par la voie d'ateliers ou de congrès, est d'importance capitale si on veut arriver à réduire le roulement de personnel.

2.3.3 Accroître l'accès à des programmes de formation polyvalents, y compris de formation dans les métiers

Fonds pour la formation

Le Ministère met à la disposition des collectivités des fonds qui leur permettent de prendre leurs propres décisions à l'égard de leurs besoins prioritaires en formation. Ce programme de financement soutient la mise en œuvre de projets qui reflètent les priorités du marché du travail yukonnais.

Entente sur le développement du marché du travail (EDMT)

Le 1er février 2010, le gouvernement du Yukon est devenu responsable des programmes destinés aux chômeurs admissibles à l'assurance-emploi visés par l'Entente sur le développement du marché du travail. Le financement de ces programmes sera révisé de manière à ce qu'il soit compatible avec les priorités du marché du travail yukonnais. De plus, la nouvelle base de données, conjuguée à un système de gestion des cas, permettra de mesurer les résultats et d'ainsi répondre aux exigences liées à la poursuite du financement.

Entente sur le marché du travail (EMT)

L'allocation des fonds prévue dans l'Entente sur le marché du travail a débuté en 2009-2010 et se poursuivra pendant cinq ans afin d'appuyer les programmes d'aide aux chômeurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Les programmes mis en œuvre dans différents secteurs du marché du travail pour aider les chômeurs à se trouver un emploi ont fait leurs preuves. Le financement pourrait se poursuivre au-delà de la période initiale de cinq ans si le programme continue de s'avérer efficace.

2.3.4 Soutenir une démarche adaptable et viable relativement à l'immigration au Yukon

Promotion du Yukon en tant que destination pour les immigrants

Le Ministère fera la promotion du Yukon en tant que destination pour les immigrants en coordonnant ses efforts avec ceux des organismes qui font sa promotion comme lieu d'investissement et de destination touristique. Un des moyens d'y arriver sera d'améliorer le portail du Ministère sur l'immigration.

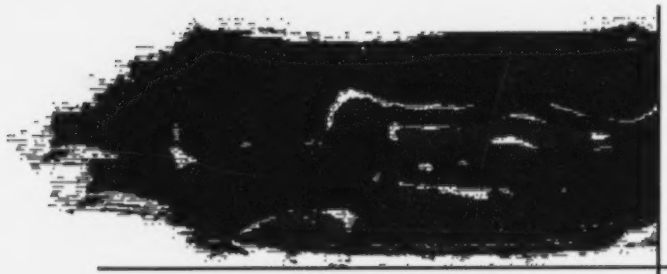

On s'attend à une augmentation du nombre de nouveaux arrivants au Yukon grâce au Programme territorial de candidature à l'immigration.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

La reconnaissance des titres de compétence étrangers est une étape essentielle du soutien offert aux immigrants pour leur recherche d'emploi dans leur champ de compétences. Le Ministère travaillera en collaboration avec le gouvernement canadien et d'autres parties intéressées afin d'élaborer un programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers pour le Yukon. De plus, le Ministère mettra sur pied avec le Canada un programme efficace visant les travailleurs étrangers temporaires. Ces mesures devraient permettre à un nombre croissant d'immigrants d'exercer le métier pour lequel ils ont été formés.

Programme territorial de candidature à l'immigration

À l'heure actuelle, le Programme territorial de candidature à l'immigration compte trois volets : gens d'affaires, travailleurs qualifiés et employés stratégiques. Afin de répondre de manière proactive aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée, le Ministère entend étudier la possibilité d'ajouter de nouveaux volets au Programme. Le but poursuivi est d'élargir le bassin de travailleurs et d'augmenter la population active ainsi que les compétences du territoire en ouvrant l'accès au programme à d'autres catégories de candidats aptes à répondre aux besoins futurs du marché du travail du Yukon.

Notre engagement à rendre des comptes : surveillance et évaluation

Le Ministère est résolu à assurer un suivi rigoureux des progrès réalisés afin de garantir l'atteinte de ses buts et objectifs. Dans son rapport publié en 2009, la vérificatrice générale du Canada l'invitait fortement à le faire et à commencer en apportant les améliorations nécessaires à son processus de planification. Elle insistait entre autres sur la nécessité de modifier la façon dont il surveille les résultats scolaires afin de pouvoir plus efficacement remédier aux écarts importants et évaluer l'efficacité de la transition entre l'école publique et les études postsecondaires. Dans les pages qui suivent, nous décrivons en détail les moyens qui seront mis en œuvre pour surveiller et évaluer les programmes et les services afin de s'assurer que tous les partenaires en éducation comprennent bien les outils et les processus dont nous nous servons pour évaluer nos progrès. Le Ministère souscrit sans réserve aux principes d'ouverture et de transparence. Dans cette optique, il s'engage à surveiller et à évaluer ses activités tous les ans afin de voir les progrès réalisés et à communiquer les résultats de ses évaluations dans le rapport annuel qu'il publie chaque automne.

Évaluation des écoles publiques

Pour recenser, analyser et communiquer les résultats scolaires des élèves, on doit disposer d'éléments probants pertinents et fiables. Le Ministère s'engage à faire un suivi des résultats afin de s'assurer que ses efforts contribuent réellement à améliorer les résultats et la réussite scolaire de chaque élève. Il peut procéder de diverses façons pour surveiller et évaluer ses activités, mais les données les plus probantes dont il dispose pour ce faire sont sans contredit les résultats des élèves. Au moyen d'un système amélioré de gestion de l'information sur les élèves, nous recueillerons, analyserons et communiquerons les données relatives au rendement des élèves afin de voir si nos efforts en vue d'améliorer les résultats scolaires de différents groupes d'élèves (classés en fonction de leur sexe, de l'origine ethnique, de l'année et de l'école) donnent les fruits escomptés. À partir de 2010-2011, notre année de référence, nous nous emploierons à améliorer les résultats relativement à chacun des points suivants :

- Taux d'obtention de diplôme
- Bulletins et données relatives à l'évaluation formative au niveau de la classe et de l'école
- Information sur l'assiduité des élèves
- Nombre d'élèves en transition
- Enquête sur le degré de satisfaction et sondages de fin d'études
- Taux de réussite/d'échec par cours
- Évaluations uniformisées

Ces indicateurs forment un ensemble de mesures permettant au Ministère d'évaluer l'efficacité de ses programmes. Nous sommes toutefois conscients des défis que pose l'utilisation presque exclusive de données et d'indicateurs quantitatifs pour mesurer notre degré de réussite et cerner les problèmes. Il nous faut aussi tenir compte d'autres facteurs, plus difficiles à mesurer de façon objective, par exemple le développement des élèves sur les plans social et affectif, leur niveau de responsabilité sociale et leur

degré de participation. Nous bénéficions des observations professionnelles des membres du personnel enseignant, des communautés d'apprentissage et des conseils consultatifs pour nous aider à examiner, analyser et, au besoin, corriger notre façon de travailler afin de mieux servir notre clientèle étudiante. Le plan stratégique, tout comme le processus de planification de la croissance des écoles, nous aide à cibler nos efforts sur ce qui compte le plus : aider chaque élève à mieux réussir. Nous nous acquitterons de ce mandat en adoptant les stratégies et en prenant les mesures qui nous permettront d'atteindre nos buts et nos objectifs, et en évaluant régulièrement nos progrès grâce à nos activités de surveillance pour, au besoin, ajuster nos interventions.

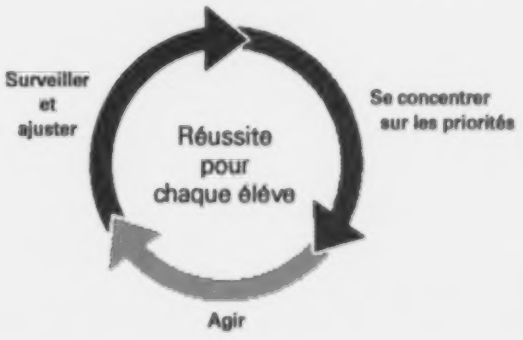

Évaluation de l'enseignement postsecondaire

Afin d'évaluer le rendement et les résultats des programmes d'éducation des adultes, d'enseignement postsecondaire et de programmes de développement de la main-d'œuvre, le Ministère recueillera des données précises sur un ensemble d'indicateurs, que l'on définit comme des facteurs quantitatifs ou qualitatifs qui offrent une manière simple de mesurer l'efficacité d'un programme. À l'aide d'un modèle logique, le Ministère définira les indicateurs de réussite, les méthodes de collecte de données, les moyens de vérifier les indicateurs et les hypothèses clés de réussite appropriés à chaque catégorie de programmes. Cette démarche sera entreprise pour chaque stratégie concernant la main-d'œuvre.
Nos indicateurs de rendement incluront ce qui suit :

- Nombre et pourcentage de personnes qui obtiennent un certificat de compagnon
- Nombre d'employeurs participant au Programme territorial de candidature à l'immigration
- Pourcentage de postes vacants selon l'enquête annuelle sur le milieu des affaires

En vertu de l'Entente sur le marché du travail, on tient déjà un registre relativement aux indicateurs de rendement suivants :

- Proportion des clients admissibles qui ont terminé leur intervention par type d'interventions
- Nombre de clients admissibles ayant obtenu un titre de compétence ou une certification grâce à la participation aux interventions
- Proportion des clients admissibles qui ont un emploi (mesurée à différents intervalles après l'intervention)
- Salaire horaire moyen des clients admissibles à la suite de l'intervention

L'amélioration des stratégies et des programmes concernant la main-d'œuvre passe assurément par un processus de mise en œuvre, de surveillance, d'évaluation et d'ajustement des mesures. Le modèle logique comprend des liens de causalité entre les buts, les objectifs, les ressources, les mesures et les résultats.

Modèle logique

Pour respecter son engagement de rendre compte de chacun des objectifs du présent plan stratégique, le Ministère évaluera chaque année les progrès réalisés pour chaque stratégie et en fera part dans son rapport annuel.

Mise en œuvre du plan stratégique

Le Ministère a préparé un plan de mise en œuvre qui lui permettra de suivre les progrès réalisés chaque année relativement à chacune des mesures mises de l'avant afin de s'assurer qu'il ne s'écarte pas de ses buts et objectifs. Nous ferons rapport de nos progrès dans notre rapport annuel publié chaque automne ainsi qu'au sommet sur les nouveaux horizons en éducation, qui a lieu chaque année durant la Semaine de l'éducation. Le plan de mise en œuvre décrit plus en détail les différentes activités réalisées chaque année, les cibles et les indicateurs de rendement, ainsi que les ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés. Une des caractéristiques clés du plan de mise en œuvre est la réalisation d'activités de surveillance et d'évaluation tout au long de la mise en œuvre de chacune de nos interventions.

Glossaire

Apprenant de la langue anglaise

Apprenant dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, ou alors un anglais nettement différent de celui en usage dans le système d'éducation du Yukon, et qui pourrait avoir besoin de soutien individuel afin d'acquérir les compétences nécessaires en anglais pour poursuivre ses études.

Analyse du contexte

Aperçu général des défis et des perspectives d'avenir associés au milieu qui influent sur le travail et les priorités du Ministère.

Apprenant du 21e siècle

L'apprenant du 21e siècle est une personne qui travaille à l'acquisition des compétences essentielles au 21e siècle, soit la pensée critique et analytique, la résolution de problème, le travail d'équipe, le sens de l'organisation et les compétences en gestion personnelle, une sensibilisation et une connaissance à l'égard du monde ainsi qu'une aise à fonctionner dans des milieux électroniques actuels et futurs.

But

Énoncé de portée générale sur ce qu'on vise à atteindre à long terme et qui guide les efforts du Ministère pour concrétiser sa vision; étape à long terme sur le chemin de la réussite.

Communauté d'apprentissage

Groupe de personnes, qui pourrait inclure des membres du personnel, des élèves, des parents et des membres de la communauté, travaillant à un projet commun.

DART

DART est l'acronyme de *District Assessment Reading Team* (équipe d'évaluation des compétences en lecture pour le district). DART a pour objet d'informer les enseignants sur les compétences en compréhension et en analyse de textes des élèves. Le test, qu'on fait passer deux fois l'an dans les écoles du Yukon, sert à orienter les stratégies pédagogiques de manière à améliorer l'apprentissage.

Enseignement différencié

L'enseignement différencié implique ajuster (adapter ou modifier) les interventions pédagogiques et didactiques afin de mieux tenir compte des habiletés, intérêts et besoins particuliers d'un élève et l'aider, ce faisant, à terminer son programme d'études avec succès.

Indicateur de rendement

Donnée particulière permettant de suivre et d'évaluer dans quelle mesure un programme ou une activité quelconque donne les résultats voulus. Les indicateurs sont des facteurs observables ou mesurables.

Littératie

La littératie est un aspect essentiel de la communication et vital dans le cadre d'un apprentissage tout au long de la vie. La définition de la littératie a évolué au cours de la dernière décennie et décrit aujourd'hui un concept beaucoup plus large que de simplement savoir lire ou écrire. La littératie se définit comme l'habileté à identifier, à comprendre, à interpréter et à communiquer la langue à l'aide de matériel imprimé ou écrit. Elle suppose un continuum d'apprentissage qui repose principalement sur les compétences en langue orale. Les langues autochtones[7], le français et l'anglais ainsi que les technologies de l'information font partie intégrante d'un vaste programme de littératie dont l'objectif vise à aider les élèves à devenir des citoyens contribuant à la société dans un contexte de mondialisation.

Mandat

Définition claire et succincte de la raison d'être et du rôle du Ministère, qui sert à orienter les programmes et les services offerts par chacune de ses directions.

Mesure

Activité ou projet particulier permettant de mettre nos stratégies en œuvre.

Modèle logique

Schéma d'un programme ou d'une mesure illustrant les liens entre les ressources investies, les activités réalisées et les résultats obtenus.

Objectif

Ce qu'on vise à réaliser à court terme qui reflète exactement les priorités du Ministère. Les objectifs doivent être précis, mesurables, réalisables et ponctuels.

Objectif d'apprentissage

Un objectif d'apprentissage est un énoncé qui décrit ce que les élèves devraient avoir appris ou fait au terme d'une année ou d'un cours donné.

Pensée critique

Art d'analyser et d'évaluer le mode de pensée en vue de l'améliorer.

Programme d'études

Un programme d'études regroupe tous les objectifs d'apprentissage prescrits pour un ensemble de cours ou un niveau scolaire.

Pyramide d'intervention

Une « pyramide d'intervention » est un ensemble de moyens pris par les écoles pour aider les élèves en difficulté. (Voir page suivante)

Résultat

Ce qui est accompli grâce à une mesure, un programme ou une politique.

Stratégie clé

Ensemble d'activités concourant à l'atteinte des objectifs.

Taux d'obtention de diplôme

Le taux d'obtention de diplôme correspond au nombre d'élèves qui obtiennent l'un ou l'autre des diplômes suivants : le diplôme d'études secondaires du Yukon, le diplôme pour les adultes (pour des apprenants de 19 ans ou plus) ou le certificat de fins d'études pour les élèves qui ont satisfait aux exigences de leur plan d'études individualisé.

[7] Les langues autochtones comprennent les langues suivantes : gwich'in, han, kaska, tutchone du Nord, tutchone du Sud, tagish, tlingit et haut tanana.

Pyramide d'intervention

Une « pyramide d'intervention » est un ensemble de moyens pris par les écoles pour aider les élèves en difficulté.

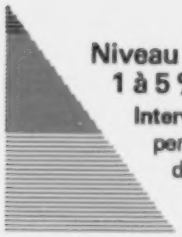

Niveau 3 :
1 à 5 % des élèves

Interventions intensives, personnalisées et fondées sur des données probantes, elles permettent de resserrer l'écart

Le processus d'aiguillage officiel de l'équipe de l'école quant au contrôle, à l'évaluation et au diagnostic est enclenché lorsque les données recueillies indiquent que les interventions intensives ne favorisent pas l'apprentissage.

Niveau 2 :
10 à 15 % des élèves

Élèves en difficulté :
Interventions immédiates et ciblées, enseignement correctif, prévention et surveillance continue

Niveau 1 :
80 à 90 % des élèves

Tous les élèves – la classe :
Soutien de qualité en matière d'enseignement et de comportement, tronc commun, collecte de données, surveillance continue

Étapes allant du pré-enclenchement à l'enclenchement d'un processus d'aiguillage

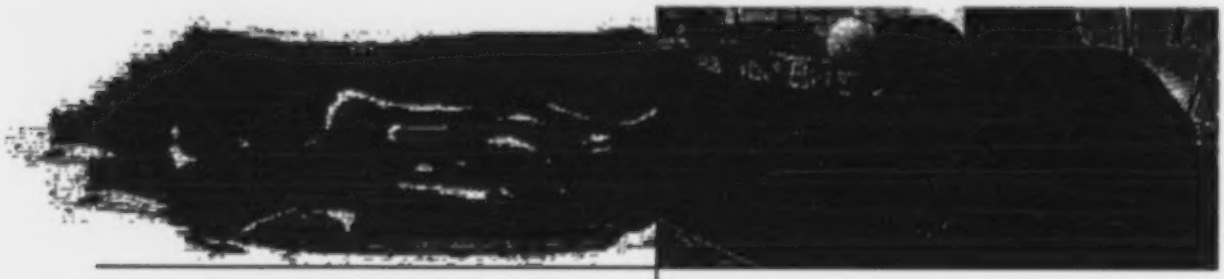

Réponse à l'intervention

Le modèle de réponse à l'intervention est une méthode d'intervention qui a comme objectif d'offrir une aide précoce et efficace aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Le modèle a également été conçu comme un processus fondé sur des données, qui permet le diagnostic des difficultés d'apprentissage. Cette méthode peut être appliquée à un groupe ou à un élève en particulier et vise à prévenir les échecs scolaires grâce à des interventions précoces et des mesures fréquentes des progrès.

Grille d'évaluation

Une grille d'évaluation est un outil de notation que les enseignants utilisent pour évaluer l'apprentissage des élèves après une leçon. À l'aide de critères et de normes directement liés aux objectifs d'apprentissage, les enseignants peuvent évaluer le rendement de chaque élève.

School Wide Writes

School Wide Writes est un outil d'évaluation fondé sur les normes de performance de la Colombie-Britannique qui aide les enseignants à consolider les compétences en écriture des élèves. Il consiste en une épreuve d'écriture personnalisée et impromptue qu'on fait passer aux élèves de la 2e à la 9e année deux fois par année. Il s'agit d'abord et avant tout d'un outil d'évaluation pour l'apprenant lui-même, qui l'aide à cerner ses forces et ses lacunes en écriture.

Évaluation sommative et formative

L'évaluation sommative est une évaluation de l'apprentissage. Elle mesure les compétences et les habiletés de l'élève et mesure son niveau d'apprentissage par rapport aux objectifs d'apprentissage établis pour son année.

L'évaluation formative est une évaluation au service de l'apprentissage. Elle sert à la planification continue de l'enseignement et à la rétroaction de l'élève, le tout afin d'aider l'élève à cerner les exigences particulières de son plan d'apprentissage et à y satisfaire.

Valeurs

Ensemble de principes présentés sous forme de courts énoncés et servant à établir des normes, y compris en ce qui a trait au comportement et à la prise de décisions, pour le personnel du Ministère.

Vision

Description de ce qu'envisage le Ministère pour l'avenir dont il s'inspire pour prendre des décisions et planifier ses actions.

» *des idées qui font du chemin*

Yukon
Éducation